

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

(NOUVELLE SERIE)

VINGT-NEUVIÈME NUMÉRO

JUIN 1886

MONTREAL:

CIE. D'IMP. GEBHARDT-BERTHIAUME, 30, RUE ST. GABRIEL

1886

Permis d'imprimer :

† EDOUARD-CHS., Evêque de Montréal.

MISSIONS D'AFRIQUE.

(Annales de la Propagation de la Foi de Lyon.)

VICARIAT APOSTOLIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE.

Lettre d'un Missionnaire de l'Institut de Vérone (1) à son supérieur.

L'année dernière une insurrection formidable a éclaté au Soudan. Un fanatique qui s'est fait proclamé *Mahdi*, c'est-à-dire prophète, a soulevé toutes les peuplades musulmanes de l'Afrique centrale, en leur promettant l'empire du monde. Les missionnaires du Djebel Nouba et d'El Obeïd sont tombés entre les mains du faux prophète; l'un d'eux a réussi à faire parvenir en Europe la lettre suivante, le 1er janvier 1883.

“...L'insurrection politico-religieuse, qui, à l'heure actuelle, trouble presque tout le Soudan égyptien, après s'être développée sur les bords du *Fleuve Blanc*, se porta à l'Occident, vers les régions de l'intérieur, à peu de distance de notre maison de *Délen*. Dans de telles circonstances, il nous fallait renoncer à fonder de nouvelles stations. Nous ne pouvions songer qu'à nous maintenir dans le *statu quo*, en armant une vingtaine de nos nègres chrétiens qui formaient toute notre défense, avec quelques soldats envoyés ici pour la suppression de la traite.

“ Cependant nous ne courûmes aucun danger sérieux jusqu'au moment où les rebelles menacèrent *El-Obéïd*. Alors les soldats égyptiens reçurent l'ordre de battre en retraite. Il nous eût été impossible de les suivre, les quelques chameaux qu'ils possédaient leur avaient été pris par les Arabes, et nous ne pouvions tenter un voyage de quatre journées de marche, à pied, sans provision d'eau, en plein pays ennemi, et traînant à notre suite une centaine de femmes et d'enfants nègres que notre départ eût fatalement livrés à l'esclavage. Il ne nous restait qu'à nous confier à la Providence. Nous atteignîmes ainsi le mois de septembre.

(1) R. P. Bonomi.

“ A cette époque, un émissaire du fameux *Dervic he*, chef des rebelles, réussit à séduire quelques habitants du pays et à intimider les autres. Nous tinmes alors conseil, et résolûmes de fuir secrètement, avec nos quelques soldats, nos nègres et le peu de bétail que nos Sœurs avaient pu conserver. Nous espérions pouvoir gagner par le fleuve notre mission de *Khartoum*. Tout fut fixé pour la nuit du 14 au 15 septembre. Mais à l'heure du départ, nous vîmes les soldats, sans équipement, tout à fait hors d'état de nous accompagner. Il fallut attendre qu'ils fussent prêts ; pendant ce temps quelques Noubains profitèrent de notre absence pour piller ce qui restait dans notre maison.

“ L'aube de ce jour funeste parut enfin ; pour la première fois, dans notre petite église, ne sonna pas l'*Angelus*, et ne fut pas célébré le saint sacrifice de la messe. A ce moment, les soldats envoyèrent, à notre insu, un parlementaire à nos ennemis, et proposèrent de se rendre. Ce fut en vain que nous voulûmes protester. Bientôt ils allèrent tous déposer leurs fusils au quartier de l'émissaire du *Derviche*. Après délibération, il fut résolu que nous nous présenterions au chef des rebelles.

Celui-ci avait été averti de notre projet de fuite, la veille au soir. Trois de nos nègres chrétiens nous avaient trahis dans l'espoir d'obtenir une part du butin futur. Le chef des rebelles avait naguère été l'ami de Mgr Comboni. Il nous dit que, si nous voulions embrasser l'islamisme, nous conserverions tout, armes et bagages, et que nous pourrions rester à notre poste : sinon, il exigeait qu'on lui remit tout ce que nous possédions ; par grâce, en souvenir de Mgr Comboni, il consentait à nous laisser la vie sauve et la liberté de retourner dans notre pays. Il ne nous restait qu'à lui porter nos armes et à l'inviter à prendre lui-même possession de nos dépouilles : c'est ce que nous fîmes aussitôt.

“ Trois longs jours, nous dûmes demeurer dans notre cabane, relégués dans un coin, au milieu d'hôtes féroces devenus nos maîtres. Enfin, arriva le moment du départ.

Il nous fallut marcher à pieds, sous la chaleur, à peine nourris, épuisés de fatigues. Le neuvième jour, on parvint au campement du *Derviche*, sous *El-Obeid*. La foule se pres

sait avoir de nous voir. Nous fîmes halte à l'ombre d'un baobab ; et là nous dûmes subir de nouveaux outrages. Nous étions tellement épuisés que nous ne songions pas à opposer la moindre résistance. Le sacrifice de notre vie était fait.

“ Le *Derviche* dormait ; nous attendîmes qu'il fût disposé à nous recevoir.

“ Ce chef des rebelles est désigné par les Arabes sous le nom de *Mahdi ou Iman*. C'est une sorte de prêtre musulman, d'une quarantaine d'années, au teint brun, à la taille élevée, à la physionomie assez sympathique.

“ Depuis longtemps, il avait conçu le dessein de reconstituer l'islamisme dans les contrées soumises à l'influence quasi-européenne de l'Égypte. Le mécontentement qu'excitait dans les provinces du Soudan la charge trop lourde des impôts lui offrit une occasion favorable. Il commença alors à appeler ouvertement à l'insurrection sur les bords du *Fleuve Blanc*, au nom de Dieu et du prophète. D'après une tradition des Arabes, le *Mahdi* ou prophète devait, dans les derniers temps, prêcher le Coran et répandre l'islamisme sur toute la terre jusqu'au moment où Jésus-Christ lui-même, simple prophète selon eux, viendrait se joindre au messie musulman et inviter tous les chrétiens à suivre la religion de Mahomet.

“ Avec une grande habileté, *Mohammed Ahmed* (c'est le nom du *Mahdi*) sut profiter et des traditions et de l'état des esprits et aussi de la faiblesse du gouvernement. On n'envoya de *Khartoum* que des troupes insuffisantes, mal commandées, qui se séparèrent, furent défaites et massacrées les unes après les autres. L'enthousiasme des musulmans ne cessa, dès lors, de s'accroître pour le Prophète.

“ Les choses en étaient là, quand nous parvîmes à *Boga*, lieu où résidait le *Séid*. Nous étions sept : deux prêtres, Dom Joseph Ohrwalder et moi, deux laïques et trois religieuses, les sœurs Amélie, Eulalie et Marie. Il nous interrogea minutieusement. Nous répondîmes le mieux possible, en expliquant notre qualité de prêtres ou de religieuses et notre but d'instruire chrétiennement les pauvres nègres.

“ Le *Séid* tout en nous donnant à entendre qu'il serait bon de nous faire musulmans, n'eut pas le courage de nous y

inviter directement. Il nous fit ensuite apporter à manger, et appela Georgi Stambuli qui, en qualité de néophyte musulman, pouvait davantage nous engager à embrasser l'islamisme. Celui-ci nous conduisit à notre nouvelle demeure. C'était un enclos de paille, à ciel ouvert, exposé aux regards curieux de toute la foule.

“ C'était le soir du 27 septembre 1882, la lune se levait splendide en face de nous. Nous tirâmes de nos poches le dernier morceau de pain qu'on nous avait laissé prendre. Georgi nous avait annoncé tout d'abord que le refus de nous faire musulmans nous coûterait certainement la vie. Nous répondîmes qu'il était bien inutile d'attendre de nous une apostasie, et nous rejetâmes l'offre qu'il nous fit de payer une grosse somme pour notre rachat. Il nous avait dit aussi que cette nuit nous était laissée pour réfléchir; sur notre réponse que, sans désirer la mort, plus tôt elle viendrait, plus nous serions contents, il nous dit que le lendemain verrait probablement notre martyre.

“ Nous nous préparâmes à passer joyeusement cette dernière nuit. Les prières furent récitées en commun; chacun se confessa, reçut l'absolution. Puis, à la lueur de la lune, nous écrivîmes une sorte de testament sur un petit morceau de papier, que tous signèrent et que nous voulions confier le lendemain aux soins de Georgi pour le faire parvenir en Europe. Enfin, nous nous endormîmes, et jamais sommeil ne fut plus paisible. Le matin, nous fûmes réveillés par le son d'un cornet militaire et d'un gros tambour. De toutes parts, arrivaient des troupes, suivant chacune la bannière de leur chef particulier. Nous crûmes que c'était l'assaut de la ville; mais il s'agissait d'une revue. Bientôt, en effet, parut le *Séid*, au milieu des soldats, monté sur un chameau blanc et portant en croupe un jeune garçon qui tenait une ombrelle ouverte au-dessus de sa tête.

“ Georgi nous dit que cette revue se faisait tous les vendredis; au même moment, une troupe de soldats vint nous inviter à descendre; le *Séid* nous attendait au milieu de son armée.

“ Nous cheminions en récitant les prières des agonisants, remerciant le Seigneur de l'honneur qu'il daignait nous

accorder de mourir pour notre foi. Le *Stid* était près du cimetière catholique, où naguère nous avons conduit nos frères à leur dernière demeure.

“ *Dieu vous conduise à la vérité !* ” nous dit-il.

“ Nous fîmes un signe d’assentiment. Le *Stid* nous invita à marcher devant lui. Arrivé au pied de la colline où était sa demeure, il nous répéta les mêmes paroles et nous laissa. Nous ne savions que penser de tout cela, d’autant plus qu’il avait lui-même commandé aux siens de remettre le sabre dans le fourreau.

“ Bientôt nous fûmes tirés de notre incertitude. Un des principaux chefs de troupe vint à nous, nous arrêta et nous dit brusquement :

“ Voulez-vous vous faire musulmans, ou voulez-vous mourir ? ”

“ — Plutôt mourir, ” répondit chacun de nous.

“ Nous fûmes alors conduits à la maison du *Séia*, où l’on nous donna à manger et à boire. Nous en avons grand besoin. Le soir venu, Georgi demanda et obtint de nous recevoir sous son propre toit et sous sa responsabilité. Malheureusement l’installation provisoire de notre hôte était tout à fait insuffisante, et il nous fallut construire un misérable abri de paille pour nous coucher. Nos ressources alimentaires étaient plus pauvres encore. Nos fatigues et la nourriture malsaine nous mirent bientôt dans un état de faiblesse indescriptible.

“ Cependant on ne cessait de nous menacer. On parlait, pour nous effrayer, non plus de nous tuer, mais de nous séparer, de nous disperser, comme esclaves, dans les cabanes des Aabes. On s’adressait surtout à nos Sœurs, auxquelles on faisait clairement comprendre le sort qui les attendait : c’était pour ces âmes pures un effroyable martyre. Il plut au Seigneur d’abrégéer de telles souffrances. La fièvre et la dysenterie réduisirent l’une des religieuses à la dernière extrémité et elle mourut le soir du 27 octobre : c’était sœur Eulalie. Nous enveloppâmes son corps dans une natte du pays ; et, après avoir passé la nuit près d’elle, nous l’enterrâmes le lendemain à cent mètres de notre habitation. Le frère coadjuteur Gabriel Mariani la suivit de près et expira

le 31 octobre, à onze heures du matin. Enfin, après une lente agonie, Sœur Amélie rendit, elle aussi, son âme à Dieu, le 7 novembre. Nous restions quatre. La mort de nos compagnons avait terminé de dures souffrances, plus pénibles que le martyre même. Les survivants étaient dans un pitoyable état ; aussi Georgi, en décrivant notre situation misérable au *Séid*, aurait obtenu de lui la permission de nous envoyer à *Karthoum*, si la route avait été libre.....”

Relation adressée par le R. P. Louis Bonomi, à Mgr François Sogaro, vicaire apostolique de l'Afrique centrale.

“ Mon premier devoir, au sortir de la terre de captivité, est d'adresser à mes Supérieurs et aux généreux bienfaiteurs de notre mission les plus ferventes actions de grâces, pour leur empressement à nous secourir par leurs prières et leurs aumônes. Je leur dois aussi une relation détaillée des tribulations qui nous ont frappés. Ils sont restés si longtemps privés de nouvelles à cause de l'éloignement, de la difficulté des routes et du manque de communications, qu'ils ont peut-être accordé quelque créance à des rumeurs erronées.

“ Je me propose donc de tracer le tableau de nos malheurs en m'attachant plus particulièrement aux faits qui concernent notre mission si éprouvée, réservant pour plus tard, s'il plaît à Dieu, l'historique du mouvement politico-religieux dont j'ai été témoin oculaire.

“ Pour bien comprendre l'état des prisonniers du Mahdi, il faut relire ma lettre datée de Boga, près d'El Obéid, le 1^{er} janvier 1883, et adressée à l'éminent protecteur de notre mission, le cardinal de Canossa. Cette lettre publiée dans les *Annales* du mois de septembre 1883, pages 334, 340, raconte nos aventures et les phases de l'insurrection jusqu'à la fin de l'année 1882. (1) C'est à cette époque que je vais reprendre le récit des événements.

I

Prise d'El-Obeid.—Captifs au camp du Madhi.—Malheureuse expédition du général Hicks.

“ C'est le 18 janvier 1883 que la ville d'El Obéid se rendit à l'armée innombrable du Madhi; l'entrée des vainqueurs eut lieu heureusement sans massacres. Durant le long siège qu'ils avaient dû faire, ils s'étaient concertés de façon à ne rien laisser échapper du riche butin accumulé dans cette capitale. Entre chaque maison ils avaient placé une sorte de corps de garde avec un chef; on séquestrait dans un coin les pauvres habitants et on les obligeait à livrer tout ce qu'ils possédaient jusqu'à la dernière obole. Les enfants, les serviteurs et les esclaves gardés séparément, intimidés et même maltraités, finissaient par révéler les cachettes les plus introuvables. Après avoir ainsi fait main basse sur tous les objets de valeur, on envoyait sous bonne garde au camp du Madhi les personnes libres, en leur permettant d'emporter le seul vêtement qui les couvrait et la nourriture nécessaire pour quelques jours. Quant aux esclaves, leurs nouveaux maîtres les contraignaient, par de cruelles tortures, à fouiller sous leurs yeux et à creuser tous les endroits susceptibles de recéler quelque chose de précieux.

“ Ainsi la tombe même du R. P. Lozi ne fut pas respectée. Comme les pillards n'avaient trouvé chez nous que peu d'argent, ils s'imaginèrent qu'on avait enfoui le reste dans le cercueil du missionnaire, aussi, s'empressèrent-ils de l'exhumer, et ils ne furent satisfaits que lorsqu'il n'y eut plus rien où ils n'eussent pas fureté. Comme ils ont coutume d'enterrer leurs morts avec un simple drap de toile blanche, ils croient que nous mettons les nôtres dans des bières de bois pour y déposer en même temps de l'or et des richesses de toute sorte.

“ Malgré leur triste état de santé, nos confrères et les Religieuses, brisés par les émotions et la maladie, furent soumis aux mêmes mesures vexatoires, on les menaça même de mort, s'ils refusaient d'embrasser l'islamisme. Durant deux jours on les conduisit à diverses reprises en présence du Mahdi; on essaya de les intimider; mais, après plusieurs épreuves inutiles, on se décida à les renvoyer. Un Père et un Frère, gravés

ment atteints du scorbut, furent emportés presque sans connaissance au camp des rebelles où nous les attendions, en proie à des inquiétudes faciles à concevoir. Les Religieuses vinrent aussi nous y rejoindre; elles firent à âne le trajet d'El Obéid au campement.

“ Ce fut pour nous une joie et une consolation inexprimables de retrouver ces chers confrères après de si vives alarmes. Nous nous empressâmes de subvenir de notre mieux à tous leurs besoins spirituels et matériels.

“ On consentit à laisser aux Sœurs une jeune fille du pays qui ne put jamais se résoudre à les abandonner. Bien qu'issue de parents nègres et considérée comme esclave, elle ne pouvait, à cause de la blancheur extraordinaire de sa peau, être mise en vente sur les marchés du Soudan; aussi la laissait-on libre d'aller où il lui plairait. Elle voulut donc partager le sort de ses bienfaitrices. Aucun choix ne pouvait être plus heureux pour elle; car frappée aux sources de la vie, le cœur brisé du malheur de ses compagnes brutalement séparées les unes des autres, elle s'endormit quelques mois plus tard dans le baiser du Seigneur, assistée maternellement par les Religieuses, munie de la bénédiction *in articulo mortis* et purifiée par une dernière absolution, seul sacrement, hélas! dont il nous fut possible de fortifier son âme à cette heure suprême.

* * *

“ Dans l'intervalle nous avons, de nos propres mains, élevé trois cabanes: une pour les hommes, une deuxième pour les religieuses et une autre qui servait de cuisine. Nous les entourâmes d'une clôture épaisse et, grâce aux ordres du Mahdi qui avait défendu de nous inquiéter, nous pûmes un peu respirer. Quant à la nourriture, nous nous en procurions au moyen d'une somme d'argent envoyée secrètement par nos confrères d'El Obéid, avant la chute de cette place. Nous reçûmes ensuite les secours du Syrien Georges Stamboulié qui nous accueillit charitablement et nous offrit l'hospitalité.

“ Notre privation la plus sensible était l'impossibilité où nous nous trouvions de célébrer les saints mystères et de réciter l'office divin, tous les objets de l'église ayant été détruits ou emportés.

“ Je me souviens que, pour écrire ma lettre au cardinal de Canossa le 1^{er} janvier 1883, je fus obligé de calciner un morceau d'os, je le broyai ensuite entre deux pierres et le fis dissoudre dans de l'eau avec un peu de gomme, ce mélange me donna une sorte d'encre. Puis je taillai en forme de plume un morceau de roseau et j'appuyai mon papier sur la semelle d'une chaussure en guise de table. Ce même procédé me servit pour écrire, du mieux que je pus me les rappeler, les exercices du Chemin de la Croix et d'autres pratiques de piété.

“ Pour mettre le comble à notre infortune, au moment où nous avions à grand'peine achevé d'organiser notre installation sur un pied relativement passable, un terrible incendie détruisit le camp tout entier et nous força à tout recommencer. C'était donc le bon plaisir du divin Maître que notre temps fût partagé entre la prière et le travail !

“ Nous avions sur les Sœurs l'avantage de pouvoir circuler, aller au bazar et ailleurs, mais toujours vêtus d'une robe blanche et coiffés d'un turban de même couleur. Le tarbouch ou béret rouge égyptien et tout autre costume nous étaient interdits. Cette liberté relative ne doit pas surprendre ; au milieu d'une population si différente d'aspect et aux vêtements bariolés, nous étions reconnaissables à première vue par le teint de notre visage, la blancheur de notre vêtement, notre accent et tout notre extérieur. Nous ne pouvions faire un pas sans que le fait ne fût immédiatement signalé au Mahdi ou à ses séides.

“ Malgré la surveillance incessante dont nous étions l'objet, il nous fut possible d'exercer notre ministère en diverses circonstances. Nous⁹ pûmes baptiser des enfants et surtout assister quelques pauvres Syriens qui, après la prise d'El Obéid, avaient professé l'islamisme pour sauver leur vie. Ces malheureux, à leurs derniers moments, tremblaient à la pensée du jugement de Dieu, car leur apostasie n'avait en rien diminué la foi vive de leurs cœurs ; ils s'empressaient d'abjurer en présence des témoins obligés et, réconciliés avec le Seigneur, ils mouraient chrétiens et repentants.

* * *

“ Ainsi se passa toute l'année 1883 dans une tranquillité re-

lative, troublée de loin en loin par des alarmes plus ou moins sérieuses. Nous entretenions dans nos âmes l'espoir d'une prochaine délivrance, fondée sur les victoires des armées du Khédive.

« Effrayés des succès des partisans du Madhi dans le Soudan occidental et résolu d'en finir d'un coup avec l'insurrection, les gouverneurs anglais et égyptien de Khartoum décidèrent de lancer contre eux le colonel, depuis général anglais Hicks-pacha. Après plusieurs mois de préparatifs, cet officier se porta, à la tête de 12,000 hommes, vers Douen, sur le fleuve Blanc, en amont de Khartoum. Il laissa 2,000 hommes dans cette position et se dirigea avec le reste des troupes du côté du Kordofan.

« Nous avons appris sa marche avec des transports de joie et nous suivions par l'imagination chacun des pas victorieux qui le rapprochaient de nous. Comme tant d'autres, cette espérance devait, hélas! s'évanouir. Le 6 novembre, on nous annonçait la défaite et la destruction complète de l'armée libératrice dans les journées fatales des 3, 4 et 5 du même mois près de Casghé, village à douze lieues au sud d'El-Obéïd.

« Le seul Européen échappé au massacre fut un prussien du nom de Gustave Cloz, ancien sergent de uhlands, alors attaché à la personne de M. Donnevan, correspondant du *Daily News*. Quelques jours avant la bataille, ce misérable, voyant le déplorable état de l'armée et l'impossibilité du succès, s'était enfui nuitamment du camp égyptien. Les rebelles, qui cernaient le camp de tous côtés, avaient arrêté le fugitif, l'avaient dépouillé de tout et conduit pieds nus au Madhi. Deux missionnaires furent requis comme interprètes et le faux prophète l'interroga longuement sur les forces ennemies. En entendant les détails qu'il donnait sur la démoralisation, l'indiscipline et la triste situation de l'armée égyptienne, tous les assistants crurent que le traître exagérait afin de se faire bien venir du Mahdi.

« Celui-ci avait concentré le gros de ses troupes à El-Obeïd ; il choisit, pour les lancer contre Hicks-pacha, le moment où cet officier levait son camp de Rahad. Les bataillons du général anglais, forcés de marcher à travers un long bois épineux, ne pouvaient garder leurs rangs serrés ; ils étaient

obligés de s'éparpiller pour ouvrir un passage aux nombreux bagages qui les accompagnaient. Aussi ce ne fut pas, à proprement parler, une bataille, mais un carnage, une suite de combats partiels où une poignée de soldats, enserrés de toutes parts, luttèrent désespérément contre d'innombrables hordes.

II

Tentative des missionnaires pour obtenir leur délivrance. — Le camp de Rahad. Les montagnards de Daier ; leur résistance au Mahdi ; souffrances de leurs compatriotes prisonniers. — Marie Combatti.

« Comment dépeindre la consternation où nous jeta la défaite d'Hicks-pacha ? La dernière lueur de salut s'éteignait à nos yeux. Il nous fallait renoncer à la perspective consolante qui, depuis une année, nous faisait supporter courageusement toutes les horreurs de notre position. Nous étions condamnés à une captivité éternelle. Après l'effondrement de l'armée d'Hicks-pacha, la puissance du Mahdi devenait formidable et personne ne pouvait plus songer à se mesurer avec lui.

* * *

« Nous étions abandonnés à nous-mêmes ; il s'agissait d'utiliser toutes les chances qui nous restaient.

« Nous avions une négresse d'une énergie peu commune et d'une fidélité à toute épreuve, que nous avions fait élever en Europe ; elle se nomme Mariette Combatti. Nous résolûmes de l'envoyer à Khartoum avec des lettres de recommandations pour qu'elle nous rapportât de l'argent pour notre rançon.

« J'essayai, d'autre part, d'obtenir du Mahdi lui-même, par l'entremise de quelque puissant intercesseur, la permission de partir. Je lui adressai donc une lettre dans laquelle, lui rappelant les promesses qu'il nous avait faites au commencement, je le suppliai de les mettre à exécution.

« Le faux prophète me répondit, de sa propre main, au bas de ma lettre, en termes courtois, mais évasifs ; il terminait sa réponse par cette réflexion :

“ Le monde appartenant tout entier à Dieu, quelle raison as-tu de préférer tel lieu à tel autre ? Si, d'autre part, tu savais à quel point je désire ton bien, tu ne voudrais pas être éloigné de moi une heure seulement. ”

“ Je n'eus pas de peine à deviner de quel bien il voulait parler. Je lui répliquai que je désirais, non le bien qui nous vient des hommes, mais le bien qui nous vient de Dieu.

“ Si ce souverain Seigneur, ajoutai-je, le veut, il saura bien m'arracher de l'esclavage ; et, s'il ne le veut pas, j'adorerai quand même ses décrets et m'efforcerai de le servir le mieux possible. ”

“ Cette voie nous étant fermée, nous combinâmes tout un plan d'évasion, Je trouvai un homme qui me promit de nous envoyer un nombre de chameaux et de conducteurs suffisants pour nous acheminer par le désert jusqu'à Dongola. L'heure et le lieu étaient fixés et les vivres prêts pour la traversée. Mais, juste la veille du jour choisi, il plut au Divin Maître d'en disposer autrement.

* * *

“ C'était à la fin du mois de mars 1884. Le Mahdi, ayant décrété le siège de Khartoum, organisa le départ de ses hordes pour cette ville. Il voulait nous traîner à la suite de cette multitude que l'enthousiasme ou la crainte avait rassemblée autour de lui. A cette occasion il fit de grandes largesses. Son calife ou vicaire Abdulah vint nous trouver de sa part et nous réitéra les précédentes sommations d'avoir à nous convertir à l'islamisme. Cette démarche ayant, comme de juste, complètement échoué, on nous arrêta à l'improviste, on nous sépara les uns des autres et on nous plaça sous la garde de différents chefs. Nous n'eûmes pas même le loisir de rentrer dans nos pauvres cabanes ; on nous fit partir en compagnie des esclaves. Le peu que nous avons pu recueillir de vêtements, d'ustensiles, de provisions et tout ce qui se trouvait de manuscrits et de livres furent détruits. Nous perdîmes de la sorte le Journal des événements survenus depuis le commencement de l'insurrection et quelques Mémoires d'officiers de l'armée d'Hicks-pacha, entre autres un exposé historique de toute la campagne.

“Le point de concentration où toute cette multitude devait bivouaquer jusqu’au mois d’août était la vallée de Rahad. Au moment du départ on renouvela les menaces et les tentatives d’intimidation, mais de préférence sur les Sœurs; notre contenance intrépide leur imposait peut-être un peu.

“Je dois avouer que l’héroïsme de nos braves religieuses nous remplit d’admiration. Séparés d’elles alors, nous n’avons pu recueillir de leur bouche le récit des détails; mais des témoins véridiques nous ont informés de tout ce qu’elles ont eu à souffrir. On les fit marcher pieds-nus sur des terrains semés d’épines, exposées aux ardeurs du soleil, brûlées de soif et même parfois accablées de coups quand la fatigue et la souffrance les empêchaient d’avancer aussi vite que les autres.” Enfin elles arrivèrent à Rahad; des Grecs de notre connaissance, émus de compassion à la vue de leur triste état, s’empressèrent de leur prêter assistance et nous remplacèrent auprès d’elles. Quant à nous, durant notre long séjour à Rahad, nous fûmes sans cesse gardés à vue et privés de toute communication.

“Rahad est une dépression de terrain à deux journées de marche au sud-est d’El-Obeïd. A la saison des pluies, les eaux descendues des hauts plateaux d’alentour y forment une sorte d’étang qui alimente pendant longtemps les nombreux puits de la région. Aussi cet endroit est-il devenu un des points où se donnent rendez-vous durant la sécheresse les Arabes nomades.

* * *

“Au sud, à trois lieues de Rahad, se dresse la montagne de Daïer, vrai repaire de brigands dont le gouvernement égyptien n’a jamais pu venir à bout. Cette montagne, l’une des plus élevées du Kordofan, couvre un espace de trente kilomètres de circuit et dessine une sorte de demi-cercle; on y a accès d’un seul côté qui peut être aisément rendu impraticable. Plusieurs points de cette forteresse naturelle sont abondamment pourvus d’eau. Les habitants peuvent donc y braver indéfiniment les efforts de l’armée la plus formidable.

“Ces montagnards ayant refusé de suivre le faux prophète

dans ses expéditions, l'irascible Mahdi déclara qu'il leur ferait sentir le poids de son bras et les châtierait sévèrement afin d'ôter aux autres toute velléité de résistance. Pour réussir sûrement, il commença par promettre un pardon complet à une fraction de la population qui se laissa malheureusement séduire ; il essaya ensuite de réduire le reste par la force. Plus de 50,000 hommes multiplièrent les assauts contre la citadelle imprenable et saccagèrent toutes les parties découvertes de la montagne ; mais les assiégées tinrent bon et, luttant avec l'énergie du désespoir, ils firent subir aux Mahdistes des pertes énormes. Ce fut la première défaite infligée au drapeau de l'insurrection ; en dépit de tous les efforts, Mohammed-Achmet ne put triompher de ces valeureux montagnards. Il tourna sa colère contre les malheureux trop confiants qui s'étaient rendus à discrétion et avaient été conduits au camp de Rahad.

“ Il m'est impossible de relater toutes les barbaries dont on usa à l'égard de ces pauvres gens ; il y a de quoi frémir. On les dépouilla absolument de tous leurs vêtements, on les parqua comme des troupeaux entre des buissons d'épines, exposés au soleil, à la pluie, au froid, souffrant de la faim et de la soif durant trois mois. Pour toute nourriture une poignée de grains crus et une écuelle d'eau leur étaient données chaque soir. Ce régime ne tarda pas à exercer dans leurs rangs les plus affreux ravages : les pères voyaient expirer leurs fils sans pouvoir leur venir en aide. Des enfants décharnés et livides se traînaient près de leur mère défaillante elle-même d'inanition. Chaque matin les gardiens forçaient les prisonniers les plus robustes à porter en dehors de l'enceinte les cadavres et les mourants qui parfois étaient leurs amis ou leurs propres parents.

“ A la seule pensée des scènes d'horreur dont je fus témoin pendant trois mois, le sang me bout dans les veines et l'émotion m'étouffe. Profitant de l'aisance relative dont je jouissais, je m'ingéniai à soulager tant de misères ; mais mes ressources étaient si limitées et les besoins si grands ! Je pus du moins baptiser un grand nombre de ces enfants condamnés et déjà touchés par la mort ; je réussissais à les attirer près de moi en leur offrant soit un peu d'eau à boire, soit un

morceau de pain, qui était pour eux une véritable gourmandise. Ainsi le Seigneur, qui sait tirer le bien du mal, faisait, dans sa sagesse infinie, servir notre captivité au salut d'une multitude d'âmes; elles prient maintenant dans le ciel pour la postérité maudite du deuxième fils de Noë.

* * *

“ Cette situation elle-même ne devait pas tarder à se modifier. Arriva l'époque où le Mahdi, jugeant bon de se porter sur Khartoum pour renforcer les bataillons occupés à en faire le siège, disposa tout pour quitter Rahad. Un de ces principaux lieutenants, pourvu du titre de gouverneur du Kordofan, retourna à El-Obeïd et y ramena tous les missionnaires confiés à sa garde. Quant aux religieuses, elles durent faire la route conjointement avec l'armée jusqu'à Ondurman, en face de Khartoum, localité où fut fixé le nouveau camp des insurgés

“ La Providence nous vint alors en aide, en nous envoyant à temps la négresse Marie Combatti qui nous rapportait quelques secours. Elle avait quitté Khartoum à la fin de janvier et revenait à El-Obeïd lorsqu'elle fut surprise par une bande de soldats. Arrêtée comme esclave, parce qu'elle était noire, elle avait été traînée d'ici et de là durant trois mois, dépouillée des vêtements qu'on lui avait donnés pour nous, maltraitée et plusieurs fois menacée de mort. Un de nos amis, qui se trouvait cependant parmi les partisans les plus fanatiques du Mahdi, ayant entendu parler du triste sort de notre messagère, se donna beaucoup de peine pour la découvrir et réussit à l'arracher à ses ravisseurs. Elle avait fort heureusement pu cacher une grande partie de l'argent qu'elle nous apportait et, à son arrivée, elle nous le remit fidèlement. Nous partageâmes cette somme entre les religieuses et nous. Ces subsides inespérés nous firent vivre à El-Obeïd où nous fûmes reconduits au commencement du mois d'août 1884.

“ Nous continuâmes à habiter en commun, jouissant d'une certaine liberté et demeurant le plus possible dans les cabanes que nous avions dû nous bâtir dans le voisinage de la résidence du Shériff Mahmoud. Ce personnage avait été nommé gouverneur du Kordofan par le Mahdi dont il était l'oncle, paraît-il, et il avait fixé sa demeure à El-Obeïd.

III

Prise de Khartoum. — La fuite du missionnaire. — Traversée du désert. — Émouvantes péripéties du voyage. — Arrivée à Dongola.

“ Je m’abstiendrai de relater minutieusement les événements qui se sont déroulés durant le mémorable siège de Khartoum, parce que je n’en ai pas été témoin oculaire et ne les ai connus que par ouï-dire. Je me contenterai de quelques mots sur la prise de cette capitale, qui tomba au pouvoir des rebelles le 26 janvier 1885.

“ Le découragement des assiégés, causé par le retard, alors inexplicable pour nous, de l’armée anglaise de secours et la disette de vivres, décida un commandant supérieur de la garnison égyptienne à entrer secrètement en relations avec le Mahdi pour la reddition de la place, à l’insu du brave Gordon. Les rebelles simulèrent, la veille du jour fatal, un assaut général afin d’attirer et de tenir en suspens derrière les lignes de défense toute l’armée de Khartoum, tandis que la trahison leur donnait accès à l’intérieur en leur ouvrant dans le lit du fleuve, entre le courant et le terre-plein élevé par les assiégés, un passage que le retrait des eaux rendait praticable.

“ Il n’en fallait pas davantage. Introduits dans l’enceinte, ils prirent à revers les défenseurs, qui, tout déconcertés, durent bientôt se rendre. Dans le premier moment de fureur, les assaillants se dispersèrent par toute la ville et ivres de ce fanatisme aveugle dont le Mahdi les grisait sans cesse par ses proclamations, ils commencèrent par massacrer, sans distinction d’âge ni de condition, tous ceux qui tombèrent sous leurs coups. Des témoins de cette horrible journée estiment à 20,000 le nombre des victimes. Parmi elles se trouvent Gordon pacha, M. Martin Hansal, consul d’Autriche-Hongrie, le consul de Grèce et un grand nombre de marchands grecs et coptes schismatiques. Un notable musulman de ma connaissance, Ahmed el Nour el Kébir, perdit en cette circonstance trente personnes de sa famille.

.

“ La chute de Khartoum eut pour conséquence la retraite des Anglais, qui, au prix de sanglants efforts, avaient obtenu

de notables succès. Ce fut une suprême déception pour ceux qui avaient mis leur espoir dans cette dernière citadelle de la civilisation et de la liberté au Soudan.

“ Peu avant la prise de la capitale, comme je l’ai appris plus tard, un messenger envoyé de Dongola par le R. P. Vicentini, apporta deux lettres adressées l’une au Mahdi, l’autre à moi-même. Il aurait été imprudent de faire parvenir la première à sa destination ; elle fut brûlée. Quant à la seconde, comme je me trouvais alors à El-Obeïd, elle fut reçue par la Supérieure, sœur Thérèse Grigolini, qui en prit connaissance. Dans la réponse à cette dépêche, après une courte et douloureuse exposition des souffrances des pauvres captifs, elle ajoutait incidemment :

“ Dom Louis est à El-Oéïd et souffre autant que nous ”

“ Heureuse phrase, phrase bénie ! En portant au Caire les premières nouvelles que Votre Grandeur ait reçues de moi, elle dirigea vers la triste retraite où je languissais, les pas de mon libérateur. En effet, M. le chevalier Santoni prit à cœur la mission que vous lui aviez confiée, et il n’épargna ni fatigues, ni industries pour m’arracher à ma captivité.

* * *

“ Le 3 juin 1885, un habitant d’El-Obéïd, copte d’origine, mais né dans le pays, m’avertit secrètement qu’un Arabe porteur d’une lettre à mon adresse venait d’arriver et que ce messenger était chargé de m’emmener. Moi, qui depuis si longtemps n’avais en vue que de trouver le moyen de m’enfuir, qui avais dépensé tant de temps et d’argent pour réussir, je n’en pouvais croire mes oreilles. Mais lorsqu’arrivé en présence de l’Arabe dans une maison écartée, il me remit un billet qu’il avait caché et fait coudre dans son vêtement, je ne pus plus douter. Avec quelle anxiété et quels battements de cœur je retournai chez moi, soupirant après le moment où il me serait possible de lire cette précieuse communication ! Quand je fus rentré sous mon toit, j’ouvris avec mille précautions le billet, tremblant de crainte, effrayé de ma propre ombre, et je lus les quatre lignes suivantes :

“ Le porteur de la présente se nomme N. N. Confiez-vous

“ à lui ; il est chargé de vous conduire à Dongola où vous attendent anxieusement vos confrères et votre compatriote “ Santoni. ”

“ Une émotion indescriptible me saisit à cette lecture. Les rêves qui m’avaient tant de fois bercé allaient donc se réaliser et ma liberté ne dépendait plus que d’un effort hardi ! J’avertis l’Arabe que j’étais tout prêt à le suivre. Le brave messager craignait que je ne fusse irrésolu et hésitant à me confier à sa direction. Mais mon enthousiasme le rassura bien vite. Je fixai le départ au lendemain et lui recommandai de sortir seul de la ville et de m’attendre dans le désert avec les chameaux et les provisions. Il disposait de deux chameaux ; je devais monter avec son jeune fils sur le premier, l’autre était pour lui-même et le guide qu’il avait retenu. Avant de consentir au départ, j’avais mis comme condition que l’Arabe me donnerait un peu d’argent pour mes confrères. Je le remis au P. Ohrwalder, en lui promettant que je ne cesserais de travailler à leur délivrance, aussitôt que je serais libre.

“ En attendant, pour donner le change et éloigner tout soupçon, j’achetai de la paille, du bois, tout ce qu’il me fallait pour bâtir une nouvelle cabane, car la saison des pluies commençait. Je me mis aussitôt à l’œuvre et travaillai si activement ce soir-là et le lendemain matin que je l’achevai complètement.

“ A l’heure fixée, deux heures du soir, je m’en allai emportant une petite corbeille et un couteau, afin d’avoir un motif plausible pour expliquer mon excursion, dans le cas où un curieux me rencontrerait. J’avais pour compagnon jusqu’au désert le P. Joseph Ohrwalder, qui seul était dans le secret. Ni lui, ni moi, n’avions la force de prononcer une parole, tant était grande notre émotion. Nos cœurs parlaient et se comprenaient : “ Adieu ! adieu ! ! ”, disaient ils l’un et l’autre ; ce mot résumait toutes les douleurs souffertes ensemble dans le passé, tous les espoirs que la réussite de ma tentative allait faire naître dans l’avenir ; c’était le sceau d’une amitié que la séparation allait rendre encore plus sacrée.

* * *

“ Il était quatre heures de l’après-midi. Le désert s’ouvrait

devant moi, le désert à travers lequel je devais cheminer à pied jusqu'à la rencontre de mon guide. Dans la première fougue, soutenu et emporté par l'ivresse de la liberté, je courus longtemps, beaucoup plus longtemps qu'il ne fallait. Déjà le ciel brunissait, la nuit descendait rapide et je n'avais encore aperçu personne qui fût en quête de moi. Aussi, en réfléchissant sur ma position, je me rendis compte que j'avais dû aller trop loin et peut être m'écarter de la route à suivre. Je m'arrêtai, je fixai le regard sur les vagues ténèbres qui enveloppaient de plus en plus le désert et je criai à diverses reprises le nom de mon guide. Personne, pas même l'écho, ne répondit à mon appel. Des pensées peu gaies me vinrent à l'esprit. Ce n'était ni la peur des bêtes féroces, ni la crainte des voleurs, mais l'impossibilité pour l'Arabe de me découvrir au milieu de la nuit, si loin d'El-Obéid. Mon épuisement après une journée d'émotions et de fatigues passée sans prendre de nourriture (la joie m'avait coupé totalement l'appétit), l'obscurité d'un ciel pluvieux achevèrent de me dérouter et il me fallut bientôt renoncer à reconnaître le chemin.

Je me gardai bien d'abord de m'arrêter à l'idée de demander la bonne voie aux cabanes arabes dispersées dans l'immense solitude; je craignais de faire naître des soupçons; mais la nécessité et ma faiblesse toujours croissante m'y forcèrent.

“ Il faisait nuit depuis plus de deux heures, lorsque je m'approchai d'une cabane de bergers pour me procurer un peu d'eau et de lait. J'avais par hasard sur moi un quart de florin autrichien; je l'offris à ces pauvres gens, ils me donnèrent en échange une bonne tasse de lait chaud; cela me reconforta un peu. Nous engageâmes la conversation et, grâce à ma corbeille, je pus justifier mon excursion en prétextant que j'étais allé à la recherche de plantes médicinales. Je pris congé d'eux après m'être enquis de la direction de la capitale.

“ J'étais bien indécis sur le parti à prendre. Je résolus enfin de retourner chez le copte qui m'avait annoncé l'arrivée de l'Arabe libérateur. Heureusement j'ai deux bonnes jambes, elles me ramenèrent à la ville par d'affreux sentiers couverts de roncés et coupés de fondrières qui, dans la nuit,

me semblaient autant de précipices. Je traversai à tâtons les ruines de l'ancienne El-Obéïd. A minuit je me trouvais devant mon habitation, j'y pénétrai en coupant, afin de ne point faire de bruit, les cordes qui en ferment l'entrée, et je me jetai sur ma couche sans avoir donné l'éveil à personne. Mais je ne pus goûter de repos, qu'après avoir fait tremper dans l'eau et avalé un peu de pain dourah.

“ Je fus réveillé en sursaut avant l'aube par une voix qui m'appelait du chemin. Je me levai aussitôt et sortis. C'était mon brave copte, qui était tout étonné de ne m'avoir pas trouvé au rendez-vous. Je lui expliquai brièvement ma mésaventure. Il m'emmena aussitôt, me couvrit le visage jusqu'aux yeux de la pièce d'étoffe que portent les Arabes et me conduisit près du guide. Sans plus tarder, nous enfourchâmes les chameaux et leur bon trot m'éloigna rapidement du lieu de ma captivité.

* * *

“ Il serait trop long de raconter les incidents de notre pénible traversée de treize jours dans le désert.

“ Mon conducteur avait bien promis de se pourvoir des vivres nécessaires pour tout le voyage, mais il n'avait pris qu'un peu de farine et un morceau de galette, de quoi nous nourrir tout au plus deux jours. Les trois premiers jours on parcourt, il est vrai, un pays assez peuplé ; mais cette circonstance était un danger de plus, nous risquions d'être découverts et devons user de beaucoup de réserve soit pour faire halte, soit pour nous ravitailler.

“ Nous avons formé un plan pour favoriser l'évasion de mes confrères. Nous avons projeté de nous arrêter dans un grand village, pour faire nos provisions de nourriture et d'eau et d'y attendre les missionnaires d'El-Obéïd qu'une personne de confiance serait allée chercher. Nous aurions ensuite fait ensemble le reste du chemin. Malheureusement, le soir du troisième jour après le départ, nous fûmes obligés de prendre le large en toute hâte ; les agents du Mahdi, fixés dans cette localité, avaient eu vent de notre arrivée.

“ Un guide consentit, à prix d'or, à nous mener nous approvisionner, à deux journées et demie de là, dans un autre vil

lage. Mais, pour ce trajet, nous n'avions plus guère d'eau et encore moins de grains. Ces parages déserts sont infestés de pillards qui rançonnent au passage les rares marchands attirés au Soudan par l'appât du gain. La bonne Providence nous fit encore échapper à ce péril. En homme avisé, notre conducteur nous fit voyager le plus possible de nuit pour moins souffrir de la soif et passer inaperçus. Une vingtaine d'heures avant de rencontrer les premières citernes, toute l'eau était épuisée. Nous arrivâmes encore vivants; mais la gorge desséchée au point de ne pouvoir plus dire un mot. Nos chameaux, n'ayant pu se désaltérer à la dernière halte, étaient tellement exténués que nous tremblions de les voir succomber avant le terme; aussi, pour les ménager, fîmes-nous à pied une grande partie du chemin.

“ La soif qui nous dévorait était si grande que nous ne primes pas même le temps de trouver un vase quelconque pour puiser de l'eau, lorsque nous fûmes en face des puits. Leur peu de profondeur permit au guide d'y descendre; il remplissait du précieux liquide le creux de ses mains, le déversait dans les nôtres et, après nous être désaltérés, nous nous empressâmes de donner à boire à nos montures.

* * *

“ Nous n'avions plus à craindre d'être découverts et arrêtés dans notre exode. Mais il nous restait à traverser le désert; sept jours de marche sans rencontrer aucune oasis, avant d'arriver au Nil.

“ Dans cette localité où nous étions venus nous approvisionner, tout était hors de prix et l'achat de quatre jours de vivre épuisa complètement les ressources pécuniaires de mon conducteur. J'avais laissé à mes confrères à El-Obéid le peu d'argent que je possédais; j'étais parti avec un quart de florin et je le dépensai le jour même de ma fuite.

“ Une bonne dame de l'endroit eut la complaisance de nous moudre le peu de grains que nous pûmes acheter, et nous mit à même de fabriquer durant le voyage de la gallette que nous faisons cuire dans le sable avec du bois ou des excréments de chameaux.

“ La compagnie de quelques Arabes nomades, qui, avec leurs dromadaires, se dirigeaient aussi vers le Nil pour se pourvoir de grains, nous fut d'une grande utilité dans les derniers jours du trajet.

“ Enfin, le 18 juin, nous pouvions saluer les eaux du grand fleuve et entrer à Abou Guzzi, ou Agouzé.

“ Le 22 juin, nous nous remîmes en route et, après avoir côtoyé durant deux jours le beau fleuve égyptien, nous entrâmes à Dongola. O mois du Sacré-Cœur, sois à jamais béni ! Toi qui as vu commencer et s'achever l'œuvre périlleuse de ma délivrance si longtemps désirée, comment pourrais-je ne pas garder ton souvenir !

“ L. BONOMI,

“ *Missionnaire apostolique* ”.

LE CHOLÉRA ET SON TRAITEMENT

Par le R. P. Fiorovich, jésuite et missionnaire à Beyrouth.

[LES MISSIONS CATHOLIQUES.]

Comme ce fléau a fait de terribles ravages en Europe dans le cours de l'année dernière et qu'il n'est pas impossible qu'il ne fasse son apparition dans notre pays quelqu'un de ces jours, nous croyons rendre service aux lecteurs des ANNALES en mettant aujourd'hui sous leurs yeux l'étude suivante faite par un Père Jésuite, depuis de longues années missionnaire à Beyrouth.

Le choléra a pris son origine dans les Indes ; il s'est répandu dans le monde entier. Partout où il a passé il a semé l'épouvante et la mort. On calcule que, depuis 1817, il a tué près de cent millions d'hommes. La science a épuisé ses moyens, et le spécifique n'a pas été trouvé.

TRAITEMENT ANCIEN DU CHOLÉRA.

Ceux qui sont atteints du fléau ressentent d'abord les symptômes du mal. Une diarrhée légère se déclare : on la méprise, on vaque à ses affaires comme à l'ordinaire. On mange avec peu d'appétit. Tout à coup on est saisi par de grandes douleurs qui forcent le malade à garder le lit. Les vomissements et les selles se succèdent avec précipitation, on s'effraie, on court chercher le médecin. Avant que celui-ci soit arrivé, le mal a fait de grands progrès. Le médecin arrive, il constate la maladie, il ordonne la potion. Avant que cette dernière soit préparée, beaucoup de temps s'écoule et les crises se succèdent avec précipitation.

Le cholérique se refroidit. Plusieurs médecins s'efforcent de le réchauffer par des infusions bouillantes, par des frictions ou avec des couvertures ; mais le plus souvent ceux qui frictionnent le malade lui laissent les jambes et différentes parties du corps découvertes. Le malade s'agité dans les douleurs, les spasmes ; il se découvre sans cesse. Ceux qui l'entourent ont peur de respirer les émanations du cholérique,

et plusieurs pour se garantir ouvrent portes et fenêtres. Le malade se refroidit ainsi de plus en plus, et il devient de toute impossibilité de le réchauffer, de le faire transpirer. A mesure que le mal progresse, le cholérique se refroidit. Bon nombre de médecins admettent en principe la nécessité de la transpiration ; mais en pratique ils n'emploient pas tous les moyens nécessaires pour l'obtenir, parce que leur confiance dans ce traitement n'est pas suffisante. Comme ils ont échoué souvent, ils cherchent et essaient différents moyens de guérison. L'un ordonne une saignée, l'autre non. L'un administre des vomitifs, l'autre des purgatifs, le plus grand nombre des astringents. L'un prescrit des bains froids, l'autre des bains chauds ; l'un des boissons chaudes et l'autre de la glace ; d'autres défendent toute boisson ; celui-ci fait frictionner avec une matière, celui-là avec une autre ; l'un administre telle potion, un second telle autre. Chaque médecin cherche et tâtonne, ignorant que la transpiration seule peut guérir cette maladie et que toutes les potions et traitements doivent tendre à un seul but, faire transpirer le malade.

J'ai observé que certains médecins introduisent dans les potions alcooliques qu'ils donnent aux malades plusieurs ingrédients qui les rendent très violentes. Si ces potions étaient données en deux ou trois fois en doses modérées, elles ne pourraient pas nuire, mais voici ce qui arrive. Le médecin voyant le mal s'aggraver d'heure en heure, ne sachant plus que faire, continue à administrer ces potions, espérant quelque bien imprévu. Ces boissons alcoolisées donnent à la tête du malade et, reçues dans un estomac épuisé par les vomissements et les selles continuelles, achèvent pour ainsi dire de l'empoisonner. D'autres médecins font frictionner le malade avec des matières si fétides qu'un homme sain ne pourrait en supporter l'odeur. Souvent ceux qui soignent le malade, et quelquefois le médecin lui-même, par peur de la contagion, mettent dans la chambre des alcools, des sels volatils, etc. Ces exhalaisons, ces odeurs fortes fatiguent énormément la tête et l'estomac du sujet, car l'estomac et la tête s'influencent naturellement beaucoup ; en agissant ainsi, on contribue souvent à tuer le malade, tandis qu'il aurait peut-être surmonté le mal par les seules forces de la nature.

J'ai jugé nécessaire de noter ici tous les défauts du traitement actuel afin qu'on puisse les éviter à l'avenir.

MÉTHODE POUR TRAITER LE CHOLÉRA.

J'ai étudié les caractères du choléra : après une expérience suffisante, et, tout en remerciant le Seigneur, auteur de toute lumière, je déclare :

1o. Qu'aucune maladie n'est plus facile à guérir que le choléra ;

2o. Que le grand secret de la guérison consiste à attaquer le mal dès son début ;

3o. Que l'unique résultat à obtenir dans le traitement consiste dans la transpiration ;

4o. Que plus on retardera l'attaque de la maladie, plus il deviendra difficile de faire transpirer le malade et par suite de le guérir ;

5o. Que lorsque le cholérique n'a pas transpiré et que la réaction ne s'est pas faite, la mort surviendra ou une espèce de fièvre typhoïde souvent plus dangereuse que le choléra lui-même ;

6. Que tout homme peut se guérir du choléra sans l'assistance du médecin.

LE CHOLÉRA EST-IL CONTAGIEUX.

Cette question est débattu depuis l'apparition du fléau. Un grand nombre d'anciens enseignent que le choléra ne se contracte pas par le contact du malade, mais seulement par l'air ambiant.

La conférence sanitaire internationale réunie à Constantinople en 1866, se basant sur un grand nombre de faits, a été d'accord sur cette opinion. Elle a reconnu que l'homme est le principal agent importateur de la maladie. Elle a reconnu encore que l'air ambiant est le véhicule principal de l'agent générateur du choléra ; mais que la transmission de la maladie par l'atmosphère reste, dans l'immense majorité des cas, limitée à une distance très rapprochée du foyer d'émission.... que l'air ambiant est le principal, sinon le *seul* véhicule du principe cholérique.

D'après des faits que je citerai, j'ai constaté que, le choléra régnant dans une localité, qu'on communique avec un cholérique ou non, on peut être également atteint du fléau, car la contagion n'existe pas dans le cholérique même, mais est répandue dans toute la région où règne le fléau.

La peste est contagieuse ; si on touche un pestiféré, ou ses habits seulement, on est presque certain de contracter le mal. A peine quelques individus échappent-ils à cette loi, comme par privilège. Je parle de la peste en toute connaissance de cause, et cela d'après ma propre expérience. Ceux qui ne touchent ni les pestiférés, ni aucun objet qui les a approchés, ne sont pas atteints : c'est un fait certain.

Le contraire se produit pour le choléra.

Il n'est contagieux ni par l'attouchement, ni par l'aspiration. Les médecins et infirmiers sont toujours moins attaqués par le fléau, même après avoir, durant des heures, frictionné les malades, respiré toutes leurs exhalaisons.

J'étais à Beyrouth (Syrie) à l'époque des deux choléras de 1865 et 1875. Dans ce moment solennel, le missionnaire devait se dévouer tout entier au service des cholériques. Nous étions jour et nuit au chevet des malades, tandis que quinze Sœurs de charité s'occupaient des femmes. Nous remplaçons souvent les parents qui s'étaient enfuis. Pour remplir notre ministère de prêtres et d'infirmiers, autant que pour relever le courage des peureux, nous avons dû bien souvent et pendant des heures entières rester courbés sur les malades, les frictionner, leur rendre tous les services ; toutefois aucun médecin, aucun missionnaire, aucune Sœur de charité, aucun domestique de l'hôpital ne fut atteint du fléau. La même immunité fut constatée en Egypte parmi les religieux et les religieuses. Dans tous les pays où le choléra a paru, ceux qui ont servi les cholériques ont été les plus épargnés. On peut donc conclure avec certitude qu'il n'est pas contagieux.

Le choléra n'est pas contagieux, même si on dort avec le malade, ou dans le lit non purifié du malade ou du mort ; ces expériences ont été faites ailleurs, et même c'est ce que j'ai constaté souvent pendant les deux choléras de Beyrouth. La classe ouvrière est très pauvre dans ce pays, il n'y a

qu'une seule chambre et même parfois qu'un seul lit pour toute la famille. J'ai vu des personnes de tout âge, dormir côte-à-côte avec des cholériques, se coucher après la guérison ou la mort dans le même lit, sans même l'avoir purifié. Il m'est souvent arrivé de faire couvrir les cholériques de toutes les couvertures ou autres vêtements qui se trouvaient dans la pauvre maison. Le soir même, la famille se servait de ces habits tout imprégnés des matières du malade ; chose étonnante et même incroyable, dans ces familles où il n'y avait qu'un seul lit, je n'ai pas constaté d'autre cas de choléra. J'ai suivi ces faits avec la plus grande attention ; dans aucun pays peut-être on n'a pu les établir avec la même évidence qu'ici.

Par conséquent on ne doit pas craindre de soigner les cholériques, car leur guérison dépend uniquement des petits soins qu'on leur donne. J'ai vu des médecins qui n'avaient pas le courage d'entrer dans la chambre d'un cholérique ; des maris abandonner leur femmes ; des mères, leurs enfants. Les hommes intelligents doivent rassurer le peuple et, s'ils ont du cœur, donner l'exemple. On a observé que le choléra frappe quelquefois plusieurs personnes dans la même famille et quelquefois un groupe de maisons. Quelques-uns attribuent cela aux commotions morales, à la peur, à la douleur de la perte des parents, d'autres en plus grand nombre l'attribuent à la contagion : pour moi, je crois que ces cas ne dépendent que du caprice du fléau ; car beaucoup plus souvent il frappe un seul individu dans une nombreuse famille, quoique tous les membres de la famille aient eu la même peur et les mêmes commotions morales.

Plusieurs croient que les évacuations du cholérique communiquent le mal, et qu'il faut les enterrer. Les faits que j'ai cités prouvent le contraire ; je donnerai encore une autre preuve. Pendant les deux épidémies auxquelles j'ai assisté à Beyrouth, dans l'hôpital, ces évacuations étaient versées dans les lieux communs. Les nombreux linges étaient pénétrés de toutes les matières cholériques, et cependant aucune laveuse, ni aucune autre personne de l'hôpital ne fut atteinte du fléau. Néanmoins pour plus de sûreté, on pourra enfouir les matières du cholérique et éviter, autant que possible, les émanations du malade.

LE CHOLÉRA EST IL FOUDROYANT.

Plusieurs, en temps d'épidémie, tremblent d'être frappés subitement par le choléra. Plusieurs médecins célèbres assurent au contraire que le choléra n'est jamais foudroyant, c'est-à-dire qu'il n'arrive jamais tout à coup avec violence, mais que toujours il s'annonce et prévient par des indispositions légères. Ces symptômes se développent peu à peu jusqu'à ce qu'éclate le choléra proprement dit. Je n'ai jamais rencontré un seul cas de choléra foudroyant ; s'il s'en produit quelque'un, ce doit être très rarement. Au reste, si le mal est attaqué dès son début, on se guérira infailliblement, en suivant mes prescriptions.

VARIÉTÉ DE CHOLÉRA.

Le choléra indien varie peu, les symptômes sont presque toujours les mêmes. A l'apparition du fléau dans un pays, j'ai observé que jamais les médecins ne sont d'accord pour constater sa présence. Cette erreur provient de ce qu'un grand nombre n'ont jamais vu le choléra ; que beaucoup d'autres l'ont vu une seule fois, et qu'aucun n'a l'expérience nécessaire. D'après mes constatations, le choléra prévient toujours d'un à dix jours d'avance de sa présence, ensemble commence la diarrhée. Après éclate le grand choléra accompagné de violentes douleurs surtout dans le ventre, de vomissements, de selles continuelles, etc. ; cependant si le choléra a commencé à la suite d'une indigestion, alors il se précipite avec violence.

Presque toujours la diarrhée précède de quelques heures, ou de plusieurs jours, le grand choléra. En 1865, généralement le cholérique vivait de sept à neuf heures depuis le moment où le grand choléra se déclarait et presque toujours les crises étaient accompagnées de crampes. En 1875, les malades vivaient de trois à quatre jours, et presque aucun ne souffrait de crampes. Ce second choléra est préférable parce qu'il donne plus de temps au traitement, mais les deux variétés sont également mortelles. Pendant les deux époques, quand le malade n'était pas mort et cependant n'avait pas transpiré, le choléra se changeait en une espèce de fièvre typhoïde.

Souvent le choléra se complique d'indigestions, j'en parlerai plus tard et tout spécialement.

Il existe encore une variété de choléra que les médecins nomment sec et nerveux. Il a les mêmes symptômes que les deux autres. La seule différence consiste en ce qu'il n'est accompagné ni de vomissements, ni de diarrhée. Le malade dépérit et se consume comme sous l'action d'un feu intérieur. Je préviens que cette variété est extrêmement rare. J'ai rencontrée une seule fois en 1855 chez une femme qui venait de perdre son enfant.

SIGNES OU SYMPTÔMES DU CHOLÉRA QU'AUCUN HOMME NE PEUT IGNORER EN TEMPS D'ÉPIDÉMIE SOUS PEINE DE MORT.

Le choléra s'annonce de un à plusieurs jours d'avance. Voici quels en sont les symptômes : Légère diminution d'appétit, digestion pénible, embarras et pesanteur d'estomac, gargouillement dans le ventre, faible envie de vomir, malaise général physique et moral, c'est-à-dire du corps et de l'esprit. Tout le corps est généralement endolori. La faiblesse est surtout dans les genoux. Si on tâte le pouls, on le trouve ~~plu~~ faible qu'à l'ordinaire. Enfin commence une petite ~~et~~ fièvre. Les évacuations sont brusques, accompagnées généralement de gaz. Après quelques évacuations on pourra remarquer que les matières sont blanchâtres et ressemblent à l'eau de riz : plus tard elles ressemblent à l'eau de savon et forment des bulles d'air. C'est le choléra ! Malheur au malade s'il ne connaît pas ces symptômes et n'applique pas immédiatement le traitement. D'un moment à l'autre peut éclater le grand choléra. On s'effraiera ; on ira chercher le médecin, ensuite les médicaments. Un temps précieux sera perdu. En attendant, le mal aura progressé, le traitement sera appliqué trop tard ; après quelques heures, le malade paraîtra dans l'éternité.

Tous ces symptômes *n'existent pas toujours* au commencement du choléra : par conséquent, quand on s'aperçoit qu'on a quelqu'un de ces symptômes et, lorsqu'après être allé à la selle, on sent des gargouillements ou des mouvements dans le ventre, et qu'on retourne à la selle peu après, qu'il y a explosion de matières liquides, c'est le moment d'appliquer

tout de suite le traitement du choléra et de faire transpirer comme je l'enseignerai.

Il pourrait cependant arriver que le grand choléra éclatât avant les selles, comme on le remarque dans le choléra compliqué d'indigestions ou dans le choléra sec. Donc il ne faut pas toujours attendre la diarrhée. A peine s'apercevra-t-on d'un malaise général, d'un léger dégoût pour la nourriture, d'une faible envie de vomir, d'un affaiblissement du pouls, de mouvements dans le ventre, on devra appliquer le traitement et transpirer.

CONSTATATION DU CHOLÉRA.

Plusieurs personnes diront peut-être que, les symptômes énumérés étant communs à toutes les grandes maladies, il est impossible de reconnaître seulement par eux le choléra. Je répondrai qu'en réalité il est difficile de constater dans le commencement s'il y a du choléra ou non : cependant dans le choléra il y a *deux signes* spéciaux. Ces signes sont basés sur le ventre et le pouls. Au commencement des autres grandes maladies, le ventre est tranquille et est porté à la constipation, tandis qu'au commencement du choléra presque toujours on sent des gargouillements, on est agité et disposé à la diarrhée. Ces mouvements, unis à quelques autres symptômes que j'ai indiqués, sont des signes très probables de la présence du fléau. Pour les connaisseurs, l'affaiblissement du pouls fournira le signe le plus net ; car dans le commencement des grandes maladies, le pouls est fiévreux et bat plus qu'à l'ordinaire. Toutes les fois que le pouls indiquera un commencement de fièvre, il n'y aura donc pas choléra, tandis que, dans le commencement du mal le pouls est plus faible et s'affaiblit de plus en plus, jusqu'à devenir insensible.

Souvent, en entrant dans les maisons de cholériques, j'ai rencontré chez les personnes qui les soignent et vaquent aux autres offices de la maison un *cercle bleuâtre* autour des yeux. Elles avaient le choléra sans s'en douter. Ce cercle n'existe pas dans les commencements du choléra, mais s'il existe on aura une preuve certaine de la présence du fléau.

DANS L'INCERTITUDE SI C'EST LE CHOLÉRA.

Les mouvements du ventre, en temps de choléra, pourraient provenir d'une diarrhée naturelle; mais alors les autres symptômes ne se présenteront pas. Toutefois toute diarrhée en temps de choléra doit être suspecte et il est bon de la traiter tout de suite comme le choléra. Dans tous les cas douteux où l'on ne peut pas assurer que ces symptômes sont ceux d'une fièvre ou d'une autre maladie déterminée, on doit appliquer immédiatement le traitement. On ne doit pas s'effrayer de ce traitement, car, consistant simplement à faire transpirer le malade, il ne peut nuire en aucun cas et peut au contraire couper à la racine une autre grande maladie. J'insiste avec toute l'urgence possible. Si l'on ressent les symptômes que j'ai indiqués, retarder le traitement serait s'exposer à des douleurs horribles et à une mort presque certaine. L'unique secret pour guérir consiste à attaquer le mal dès son début. Après une demi-heure de traitement le choléra et tous ces malaises auront disparu complètement comme si l'on avait enlevé le mal avec la main. Au contraire plus on aura différé, plus il sera difficile d'obtenir la transpiration et la guérison. Dans cette épouvantable maladie, le mal progresse souvent avec une rapidité étonnante. Les minutes sont des heures si l'on diffère, le grand choléra peut éclater tout à coup avec son cortège de crises qui sont les suivantes.

CRISES DU GRAND CHOLÉRA.

Les vomissements et les selles se succèdent avec précipitation; bouche sèche et pâteuse, abattement complet, oppression intense de poitrine, voix faible et presque éteinte, tintement des oreilles, hoquet, urine rare et rougeâtre jusqu'à la suppression complète de cette évacuation, soif dévorante et inextinguible, crampes; le malade, dans les douleurs, l'anxiété, les spasmes, s'agite et rejette les couvertures. Après les premières évacuations, les matières qu'il vomit et qui sortent par les selles sont de même couleur, blanchâtres comme l'eau de riz, un peu troublées, ensuite comme l'eau de savon, forment des bulles d'air, quelquefois verdâtres. Ces

matières n'ont aucune odeur. Le pouls est faible dès le commencement de la maladie et s'affaiblit de plus en plus jusqu'à être complètement insensible au tact. Le corps se refroidit en commençant par les extrémités, et devient livide. Sans doute toutes les crises cholériques ne se présentent pas toujours. Souvent les crampes n'ont pas lieu. Dans le choléra sec, il n'y a ni vomissement ni selles. Le malade se consume alors comme dévoré par un feu intérieur.

TRAITEMENT DU CHOLÉRA.

Tout l'art de guérir le cholérique consiste à le faire transpirer abondamment. Pour y arriver, il faut commencer par l'échauffer intérieurement et extérieurement : intérieurement par les boissons alcooliques et les infusions bouillantes ; extérieurement par les couvertures et les frottements alcooliques et l'application de bouteilles d'eau chaude.

S'aperçoit-on que quelqu'un est atteint du choléra, aussitôt une personne doit se charger de faire chauffer à l'instant et le plus vite possible l'eau pour remplir les bouteilles. Pour aller plus vite, elle fera bouillir l'eau pour les infusions dans un vase spécial. Une autre personne fermera portes et fenêtres de la chambre, fera déshabiller et coucher le malade et lui mettra un bonnet chaud ou, à défaut de bonnet, lui enveloppera la tête. Ensuite elle couvrira tout le corps, même la tête si le patient le peut supporter, de quatre ou six grosses couvertures. Aussitôt après que l'infusion est faite, on y versera le sucre et de un à trois petits verres de bonne eau-de-vie. Pour la quantité, on aura égard à l'âge et aux habitudes du malade pour les boissons alcooliques. A un enfant on donnera un petit verre, à un homme qui a l'habitude de boire, trois petits verres ; il boira le tout le plus chaud et le plus vite possible, et son entourage aura soin que le malade soit bien enveloppé. On le frictionnera avec la main ou avec un morceau de flanelle trempé dans quelque liquide alcoolique. Il faudra frotter fortement l'épine dorsale dans toute sa longueur. S'il y a encore une personne disponible, elle devra frictionner également les pieds, les mains et ensuite la poitrine du malade, mais surtout les

pieds qui sont les premiers à se refroidir. Toutes ces frictions doivent être faites sous les couvertures sans jamais découvrir le malade.

A peine l'eau sera-t-elle bien chaude que l'on remplira six bouteilles. On les bouchera bien : on enveloppera chaque bouteille d'une serviette afin que le corps puisse supporter la chaleur de l'eau. On appliquera deux bouteilles à la plante des pieds, deux bouteilles aux flancs, deux bouteilles aux aisselles. On continuera à frictionner l'épine dorsale, qui est la partie la plus importante, ensuite les jambes et les genoux, les bras, les mains, la poitrine.

Si, vingt minutes après la première infusion, le malade n'a pas commencé à transpirer à grosses gouttes, on répétera l'infusion mélangée à l'eau-de-vie. Dès que le malade commence à suer à grosses gouttes, l'eau-de-vie n'est plus nécessaire ; mais il faut continuer à frictionner l'épine dorsale pendant un quart d'heure encore, afin d'aider la transpiration, et continuer à donner l'infusion toutes les vingt minutes pour favoriser la transpiration.

Si le choléra a été attaqué dès son début, le malade commencera à transpirer avant un quart d'heure. La transpiration commencée, on est assuré de la guérison à moins que le malade ne prenne froid ou ne commette une imprudence.

Si le mal est attaqué à son début, les bouteilles d'eau chaude ne sont pas nécessaires ordinairement ; une dose d'eau-de-vie suffit. Le frottement de l'épine dorsale suffit quelquefois aussi. Mais en pratique on doit toujours appliquer les bouteilles et, pour plus de sûreté, faire tout ce que j'ai indiqué. On ne doit pas exposer la vie d'un homme pour s'épargner un petit travail.

Si le choléra n'a pas été attaqué à son début et que le malade soit déjà saisi par le grand choléra, la difficulté d'obtenir la transpiration sera d'autant plus grande que le retard aura été plus long. Dans ce cas, il faut persister à frictionner le malade pendant plusieurs heures sans se fixer d'autre limite de temps que celle où arrivera une abondante transpiration. Après la première heure de friction, les heures suivantes devront être séparées par un quart d'heure de repos pour laisser le malade se reposer. On continuera à lui

donner l'infusion bouillante toutes les vingt minutes jusqu'à la transpiration et même jusqu'à la fin de la transpiration et à la guérison complète. Au commencement on ne devra pas donner l'eau-de-vie à boire plus de trois fois en une heure et demie parce que cette boisson trop répétée pourrait faire du mal. Si le malade continue à vomir, on pourra administrer l'eau-de-vie une fois à chaque heure et demie.

Il ne faut jamais désespérer du cholérique, mais agir avec persévérance et confiance, car dans cette maladie on voit très souvent se produire la réaction dans un homme réduit à toute extrémité ; le corps transpire et la vie revient comme par enchantement.

On se gardera d'approcher la lumière du malade ; car, frotté qu'il est d'alcool, il pourrait se brûler vivant. Pour la même raison celui qui aura frictionné ne devra pas approcher ses mains du feu sans les avoir lavées.

Lorsqu'on frotte le malade, il ne faut jamais le découvrir, mais frictionner sous les couvertures. Il faut bien l'envelopper lorsqu'il a ses selles, et même il sera beaucoup mieux de mettre le vase dans le lit. Il faut savoir que, si le malade prend froid même un instant, tout l'effet du traitement passé est perdu et la transpiration peut devenir impossible.

Si le mal est attaqué à son début, le malade n'aura presque pas soif. Plus on différera, plus la soif sera ardente. Quelquefois elle sera inextinguible, et quoiqu'on donne au malade l'eau et la glace à volonté, il en demandera à toutes les minutes et de plus en plus. Dans notre traitement, lorsque le malade ne peut supporter la soif, on lui donnera de loin en loin un demi verre d'eau de riz ou d'eau panée ou autre boisson froide, mais jamais de la glace. Si on veut changer l'air, qu'on couvre bien la tête du malade avec une forte couverture, et pendant quelques minutes on ouvrira portes et fenêtres.

RÉGIME PENDANT ET APRÈS LA TRANSPARATION.

J'ai dit que, lorsque le malade commence à transpirer, on doit continuer à lui frictionner l'épine dorsale dans toute sa longueur pendant un quart d'heure afin d'aider la transpiration.

Si, en effet, elle venait à cesser, probablement le choléra recommencerait plus violent qu'auparavant : ce serait une rechute.

Quand le cholérique sera entièrement guéri, il faudra changer son linge et son lit. Avant de changer de linge, il faut auparavant qu'un nouveau matelas, les draps, tout enfin soit prêt dans la chambre afin de n'avoir pas à ouvrir la porte, de peur que, tout inondé de sueur, le malade ne prenne froid. On agira le plus vite qu'il sera possible, on recouchera le malade, on lui jettera sur la tête et sur tout le corps plusieurs couvertures. Ensuite on ouvrira portes et fenêtres pour purifier l'air et on emportera tout ce qui était trempé de sueur. De nouveau on fermera portes et fenêtres et on découvrira le malade en lui laissant les couvertures exigées par la saison. Après vingt minutes, si la saison est très chaude, on pourra ouvrir une fenêtre et la porte en évitant cependant que le convalescent soit exposé au courant d'air. Je recommande de nouveau avec toute l'insistance possible à ceux qui soignent le cholérique de faire en sorte qu'il ne prenne jamais froid soit pendant les frictions, soit pendant les selles, soit pendant les vomissements, soit pendant la transpiration. Si l'on néglige cette recommandation, ou le malade ne transpirera pas, ou la transpiration sera coupée et le malade périra. La guérison dépend de la promptitude et des petits soins.

Le matelas et le linge trempés de sueur peuvent être maniés sans aucune crainte; car, encore une fois, le choléra ne se communique ni par l'attouchement ni par l'aspiration.

RÉGIME APRÈS LA GUÉRISON.

Après la cessation de la transpiration, le cholérique est complètement guéri : il lui reste uniquement une faiblesse proportionnée au retard apporté au traitement. Si le mal a été attaqué à son début, le malade se sentira complètement guéri après une demi-heure de traitement. Il lui restera uniquement une légère faiblesse, comme il arrive naturellement à un homme qui a transpiré. Puis il se sentira si bien qu'il pourra se lever et vaquer à ses affaires ordinaires, ce qu'il ne devra pas faire sous peine de rechute. Il devra rester chez lui et au repos pen-

dant deux ou cinq jours suivant le retard apporté à l'attaque du mal, garder la diète la plus rigoureuse pendant douze heures, si le mal a été attaqué à son début ; pendant dix-huit ou vingt-quatre heures, si le grand choléra s'était déjà déclaré. Il pourra boire autant qu'il le désirera. Il commencera par manger une petite soupe de riz très cuit : il augmentera peu à peu sa nourriture jusqu'au 2^e, 3^e et 4^e jour. Si le malade est un enfant, il devra être tenu à la maison et gardé à vue. Je recommande aux personnes intelligentes d'inculquer la nécessité de cette diète aux hommes du peuple, car je sais que plusieurs n'écoutent guère cette recommandation ; ils se sentent si à l'aise qu'il leur est très difficile de ne pas manger et de ne pas vaquer à leurs travaux. S'ils le font, une rechute est presque certaine. Je parle ici par expérience : j'ai eu à soigner plusieurs de ces rechutes, je ne citerai qu'un fait. Un jeune portefaix, que j'avais guéri la veille, mangea le matin et alla porter des fardeaux à la douane. Il fut repris du choléra peu après. Il courut à la maison et se fit répéter le traitement et guérit après vingt-quatre heures. Il retourna à son travail, mais fut repris une troisième fois du choléra accompagné de grandes douleurs au ventre. Cette fois il fut si effrayé qu'il saisit une bouteille de pétrole dans une boutique voisine et but une partie de ce liquide pur. Il arriva chez lui, en courant, il transpira, se fit répéter le traitement, et guérit encore. Mais cette fois la convalescence fut longue.

Je dois ajouter que tous ceux qui sont retombés se sont guéris en répétant le traitement.

LA FIÈVRE APRÈS LE CHOLÉRA.

Si le malade n'a pas transpiré, si la réaction ne s'est pas faite et que cependant le malade ne meure pas, le choléra se changera toujours en une espèce de fièvre typhoïde plus ou moins forte. Dès qu'on s'aperçoit que la fièvre survient, il faut abandonner le traitement du choléra, et appeler un médecin pour qu'il coupe la fièvre avec du quinquina et quelque clystère rafraîchissant. Si la diarrhée n'a pas cessé, on fera bien de verser dans l'eau du clystère de trois à sept gouttes d'essence de menthe ou de laudanum, en ayant soin de bien agiter le mélange pour que l'essence se disperse dans l'eau. On pourra réitérer ce clystère plusieurs fois.

ALCOOLIQUE A EMPLOYER DANS LE TRAITEMENT DU CHOLÉRA

Tout part de guérir le choléra consiste à savoir provoquer la transpiration. Pour arriver à ce but il faut réchauffer le corps intérieurement et extérieurement. Toute eau-de-vie est bonne, l'esprit de vin même. Mais il y a une condition nécessaire ; c'est que l'eau-de-vie soit de bonne qualité. Une bonne eau-de-vie réchauffe l'estomac, tandis qu'une mauvaise eau-de-vie dérange, et, comme on dit vulgairement, détraque l'estomac. Ces effets différents de l'eau-de-vie proviennent de la matière dont elle est extraite ou des ingrédients qu'elle contient. Quelquefois, quand, après avoir mangé, on boit certains alcooliques, on sent un dégoût, une répugnance dans l'estomac et même une légère envie de vomir. Cela vient de ce que l'estomac répugne à l'objet qui le dérange et lui fait mal. Au lieu de cela, lorsqu'on boit certains liquides alcooliques, on sent un bien-être général. C'est une preuve que l'estomac agrée ces liquides et s'y complait. Il faut que l'eau de-vie soit stomacique, forte ; car la principale vertu réside dans l'alcool. Le brandy, le cognac, le genièvre, l'absinthe, le kirsch, les différents bitters, la chartreuse verte, les liqueurs de menthe et de mélisse, et plusieurs alcooliques, à condition qu'ils soient de bonne qualité, sont tous bons, parce qu'ils sont reconnus stomaciques. Il n'y a pas à avoir peur de l'effet du pétrole, car, en Amérique, ceux qui l'extraitent s'habituent à le boire par petits verres comme l'eau-de-vie.

Je préviens que, pour les ivrognes d'habitude, les doses alcooliques doivent être doublées.

J'ai observé en mer, que les matelots, lorsqu'ils sont saisis d'un fort rhume, font chauffer un verre de vin et versent dans ce vin, dès qu'il est retiré du feu, deux cuillerées à soupe de poivre noir en poudre. Ils laissent infuser ce poivre pendant quinze minutes, et boivent dans leur lit le tout aussi chaud que possible. Après quelques instants se produit une abondante transpiration et le malade est guéri. Si l'on n'avait pas de vin ou que l'on ne fût pas habitué à en boire, on préparerait une infusion dans laquelle on met du sucre et de la bonne eau-de-vie et on fait infuser le poivre dans ce punch un quart d'heure, mais il faut toujours mettre

du sucre, soit dans le vin, soit dans le punch, passer cette boisson à travers un linge, et rejeter les petits grains restant sur le linge, ce que les matelots ne font pas. Le vin, blanc ou rouge, est également bon, à condition qu'il soit de bonne qualité.

Dans un fort rhume j'ai expérimenté ce traitement, et, quoique ce fût pendant l'hiver, une transpiration très abondante se déclara au bout de quelques minutes. J'ai observé avec étonnement que ce vin infusé de poivre ne m'a nullement fatigué ; au contraire, j'ai ressenti dans l'estomac et dans tout le corps un grand bien-être. Or, d'après l'expérience que j'en ai faite, je suis convaincu qu'un seul verre de ce vin poivré, pris bien chaud est le meilleur *spécifique* pour transpirer et pour guérir le choléra, et il n'est pas besoin d'autre infusion ni d'autre alcoolique. Pour les enfants de quatorze ans, un demi-verre suffira.

Plusieurs personnes ne savent pas préparer une infusion. On doit faire bouillir l'eau, ensuite retirer le vase du feu et jeter dans le vase les feuilles, couvrir bien et laisser infuser près du feu pendant dix à quinze minutes. L'infusion ne doit jamais bouillir ; autrement elle prendrait un mauvais goût.

La feuille jaborandi est le plus puissant sudorifique qui existe. Je n'ai pas pu le constater pendant le choléra ; plus tard j'en ai fait l'expérience sur moi-même, et j'ai trouvé que ses effets étaient violents. Je doute que, dans le choléra avancé, le corps épuisé puisse le supporter. En second lieu le jaborandi produit une salivation excessive, par conséquent, je crains qu'il ne provoque aussi des vomissements.

Sur le témoignage d'une Sœur de charité infirmière et digne de foi, on a essayé pendant la guerre de Crimée de faire transpirer les cholériques par la vapeur, mais, la transpiration à peine commencée, les malades mouraient. Donc ou le moyen était trop violent, ou il était peu propre à rétablir la circulation du sang.

Tout alcoolique peut servir à frictionner le cholérique. Le meilleur, à mon avis, est le pétrole à cause de son huile, mais on ne doit pas en frotter les personnes trop délicates, car la violence de l'odeur les incommoderait.

Egalement, si la personne est trop délicate et ne peut pas supporter les boissons alcooliques, il suffit de lui donner des infusions sans alcool, quoiqu'elles soient moins efficaces.

Toute infusion aromatique est bonne, à condition qu'elle soit agréable à l'estomac. La principale vertu de l'infusion consiste dans l'eau chaude.

TRAITEMENT POUR LES ENFANTS ALLAITÉS.

Plus les enfants sont jeunes et plus rarement ils sont atteints du choléra. Aux enfants à la mamelle on ne peut donner aucune boisson. On les couvrira de couvertures chauffées au feu, on leur appliquera une bouteille d'eau chaude à la plante des pieds. Cette bouteille sera bien enveloppée afin qu'ils puissent la supporter. On leur frottera délicatement l'épine dorsale avec de l'esprit-de-vin. Après la transpiration, on leur fera garder la diète autant que possible.

GERME OU PREMIÈRE ATTEINTE DU CHOLÉRA.

Si le choléra est attaqué dès le début, un thé, un punch bien chaud, ou un petit verre de bonne eau-de-vie prévient le mal. On a peut-être observé quelquefois qu'après avoir pris une de ces boissons, on a ressenti une réaction dans tout le corps et une légère transpiration. Cette réaction suffit souvent, même dans le commencement du choléra, et le malade est guéri sans que la grande transpiration ait lieu. Lorsque le premier germe du choléra sera détruit, on devra garder une petite diète de six heures, après quoi un repos modéré. Si l'on mange et qu'on se livre aux travaux pénibles, il y aura rechute ; et le choléra se développera avec sa force accoutumée.

SI L'ON EST SAISI PAR LE CHOLÉRA HORS DE SA MAISON.

Dans ce cas on doit boire de un à trois petits verres d'eau-de-vie à la première boutique qu'on rencontre, et se diriger à l'instant vers sa maison en marchant le plus vite possible. Si l'on court, ce sera beaucoup mieux, particulièrement s'il

y a une montée. Si la maison est très près, qu'on fasse un long détour afin d'arriver trempé de sueur chez soi. Cette marche forcée, ou mieux la course, remplacera avec avantage toutes les frictions possibles. Si l'on ne rencontre pas sur son chemin de la bonne eau-de-vie, qu'on n'en boive pas de mauvaise, de crainte qu'elle ne déränge l'estomac : car l'eau-de-vie n'est pas absolument nécessaire.

Avant de se mettre à courir, il ne faudra boire ni infusion ni punch, car je crains que l'excitation de la course n'empêche la digestion de ces liquides volumineux. Pour la même raison, si l'on est saisi par le fléau après le dîner, on ne devra pas courir, mais marcher le plus vite possible. Si l'on arrive à la maison trempé de sueur, on est guéri ; mais on doit compléter la transpiration, et en arrivant fermer à l'instant les fenêtres et se coucher avec ses habits dans la crainte du plus léger refroidissement. Si le malade a transpiré, les frictions ne seront pas nécessaires ; mais aussitôt que possible on lui fera boire une ou deux infusions pour favoriser la transpiration, ensuite on observera la diète et tout le reste comme je l'ai indiqué. Je recommande beaucoup cette méthode de la course, car, au commencement du mal, on a encore toutes ses forces.

CHOLÉRINE.

J'ai dit que le choléra prévient toujours à l'avance. Quelquefois, après deux ou trois selles, éclate le grand choléra. Le plus souvent une diarrhée légère persiste plusieurs jours avant le grand choléra ; si l'on attaque le mal avant qu'il éclate dans sa violence, on l'écartera très facilement. Cette petite diarrhée, beaucoup de médecins l'appellent cholérine. Par ce mot ils entendent une légère indisposition, un rien ; ce qui est une grande erreur, car si le malaise n'avait pas été soigné à temps, le grand choléra aurait éclaté indubitablement. Déjà en 1849, la commission de l'Institut de France a affirmé que ce qu'on appelle cholérine est le commencement du choléra.

PERSÉVÉRANCE DU TRAITEMENT DANS LE GRAND CHOLÉRA.

Quoique mon but principal soit de rassurer les populations en temps d'épidémie, de les garantir de la mort en leur

enseignant à attaquer le mal à son début, je suis cependant convaincu que plusieurs imprudents se laisseront saisir par le grand choléra. Dans ce cas je leur recommande de suivre mon traitement avec toute l'exactitude possible. Si on prend froid un instant, tout l'effet du traitement précédent sera perdu et la transpiration deviendra impossible.

On doit persévérer dans le traitement jusqu'à la guérison ou la mort : car souvent dans cette maladie le malade est déjà à l'extrémité lorsque la réaction apparaît. Le cholérique commence alors à se réchauffer, le sang s'active et reprend sa circulation, le pouls bat avec force, le froid, la couleur livide disparaissent ; le corps se teint d'une couleur rosée ; bientôt de tout le corps ruissellent de grosses gouttes de sueur. Peu après toute douleur disparaît, la vie revient comme par enchantement et la guérison est complète.

REGIME DE VIE PENDANT LE CHOLERA.

En temps de choléra, on doit suivre le régime qu'on suivait auparavant, avec quelque légère modification. En certains climats trop chauds, on peut dormir la nuit les fenêtres ouvertes. Moi-même je l'ai fait ; mais à toute époque on doit éviter de dormir entre deux ouvertures, au courant d'air. On doit aussi éviter de dormir à la rosée. On peut manger herbages et fruits à condition qu'ils soient mûrs. Les estomacs vigoureux, qui digèrent tout, peuvent suivre leur régime ordinaire. Les estomacs faibles doivent éviter tout ce qu'ils digèrent ordinairement avec difficulté. En tout temps ceux qui veulent conserver la santé doivent se lever de table avec un peu d'appétit, plutôt que rassasiés. Cette règle doit être spécialement suivie en temps de choléra. On ne doit pas alors boire à la glace, car les boissons trop froides dérangent et empêchent la digestion. Manger trop retarde la digestion, boire trop d'alcooliques la gêne aussi. Ceux qui sont habitués aux alcooliques peuvent en boire, mais avec grande modération ; car, s'ils sont saisis par le choléra, les alcooliques ne feront plus sur leur estomac blasé leur effet salutaire. Plusieurs, en temps de choléra, dans le but de se préserver du mal, boivent continuellement des

alcooliques. La digestion devient pénible et l'alcoolique employé dans le traitement n'a plus alors d'effet. Quand on sent une légère indisposition, on doit commencer par boire du thé, de la camomille ou quelque autre infusion.

En un mot, pour se préserver du grand choléra, on doit s'abstenir de tout ce qui ralentit ou gêne la digestion. Je ne crois pas que l'indigestion puisse jamais attirer le choléra ; mais si l'on est saisi par le mal pendant une digestion pénible, il se développera avec⁹ précipitation et en quelques moments éclatera le grand choléra. L'indigestion seule est par elle-même toujours dangereuse : combien ne le sera-t-elle pas davantage lorsqu'elle sera compliquée de choléra !

Pour la même raison, lorsqu'en temps d'épidémie on sent un malaise et particulièrement une légère diminution d'appétit, on doit cesser aussitôt de manger ; et, en ce cas, on fera bien de boire une tasse de camomille, de thé ou autre infusion, et répéter cette boisson souvent jusqu'à ce que l'état de santé se manifeste nettement. On ne devra recommencer à prendre de la nourriture qu'au retour complet de l'appétit. Si, faute d'appétit, on ne mange pas pendant quatre jours, on ne mourra pas. La diète, en effet, est utile dans toutes les maladies et d'une nécessité absolue dans le choléra. Ce léger malaise, cette inappétence est souvent un commencement de choléra : dans ce cas, si l'on mange et si la digestion ne se fait pas, ce germe se développera promptement et le grand choléra éclatera. C'est le cas auquel on donne souvent le nom de *choléra foudroyant*.

Je répète encore que le choléra, de sa nature, prévient toujours un ou plusieurs jours à l'avance et donne plus que le temps nécessaire à l'extirper en toute sûreté ; mais voici ce qui arrive : plusieurs, en temps de choléra, ressentent un malaise, une légère diminution d'appétit. C'est souvent le commencement du mal : ils ne se doutent de rien, mangent comme à l'ordinaire et quelquefois même, pour se donner du ton, boivent davantage. La digestion ne se fait pas. Le plus souvent ils se réveillent la nuit la tête lourde, le ventre endolori et avec envie de vomir. Peu d'instant après éclate le grand choléra précipité. D'autres (particulièrement les hommes du peuple) ont le choléra sans s'en douter : une

diarrhée depuis deux ou trois jours. S'ils savaient appliquer le traitement, ils se guériraient tout de suite ; mais ils ne connaissent ni les symptômes du mal, ni le moyen de guérir. Que font-ils ? Pour se donner de l'appétit, ils se gonflent de salades, de concombres, de sardines et autres choses semblables, et, pour arrêter la diarrhée, mangent plusieurs œufs durs, arrosent, en outre, presque toujours ce repas d'abondantes boissons alcooliques. Quelques heures après, ils passent dans l'éternité.

J'ai dit, dès le commencement, que tous ceux qui seront atteints du choléra et suivront mes prescriptions guériront certainement. Ceux qui se laissent surprendre par l'indigestion ne suivent pas une de mes prescriptions principales. Je ne puis donc pas assurer leur guérison.

En Europe le choléra arrive à des époques très éloignées. Il y règne de trois à quatre mois, quelquefois même moins : j'affirme que celui qui n'a pas la force d'être sobre pendant ce petit espace de temps n'est pas digne de vivre. Je ne dis pas cependant que le choléra compliqué d'indigestion ne puisse se guérir, je dis seulement que la chose est plus difficile.

METHODE POUR GUÉRIR DU CHOLERA COMPLIQUÉ D'INDIGESTION.

Dans ce cas, il faut faire absorber au malade le plus vite possible de trois à quatre grands verres d'eau tiède sans sucre. Le malade doit ensuite s'exciter à vomir en s'enfonçant deux doigts dans la gorge. Quand il aura vomi la nourriture non digérée, il se rincera la bouche, et il boira une infusion bouillante de menthe, de camomille ou de thé avec du sucre, mais sans alcoolique : cette infusion est destinée à faire descendre les restes de la nourriture qui sont dans l'estomac et on doit y aider par plusieurs clystères. Une fois que le sujet sera sculagé, on commencera le traitement du choléra avec énergie et promptitude.

SURVEILLANCE DES ENFANTS EN TEMPS DE CHOLÉRA.

En temps d'épidémie, les parents doivent toujours avoir leurs enfants sous leurs yeux, quoique ceux-ci soient plus

rarement attaqués du choléra que les adultes. On doit observer s'ils mangent et jouent comme à l'ordinaire, de crainte de quelque indisposition. A cet âge on ne sait pas parler. Il faut questionner les enfants pour savoir s'ils ont quelque malaise. Souvent même, il faut leur demander combien de fois ils sont allés à la selle. Les enfants doivent manger comme à l'ordinaire. Il ne faut pas se préoccuper de leur digestion, car elle est toujours active; mais s'ils manquent d'appétit, ils doivent cesser à l'instant de manger.

TRAITEMENT DES AUTRES MALADIES EN TEMPS DE CHOLÉRA.

Quand le choléra se déclare dans un pays, ordinairement il y régnait déjà d'autres maladies, et particulièrement la fièvre. J'ai observé qu'en ce cas, la majorité des médecins évite de donner des vomitifs et des purgatifs, qui, cependant, sont alors si nécessaires. Ils craignent que les purgatifs n'attirent le choléra, ce qui est une grande erreur. J'ai donné moi-même, en 1875, et on donnait en ces temps-là d'innombrables purgatifs contre une fièvre qui régnait dans le pays; et j'ai remarqué que *jamais* ils n'ont causé le choléra. Ces purgatifs, au contraire, peuvent préserver d'autres maladies et probablement du choléra compliqué d'indigestion.

On craint le choléra qui, cependant, traité au début, est plus aisé à guérir et moins dangereux que le plus léger refroidissement. Aucune maladie au monde n'est plus promptement et plus *complètement chassée* que le choléra qui s'en va en une demi-heure et *sans convalescence*. Ce que j'avance est mon intime conviction, basée non sur la théorie, mais sur une réelle expérience, et ceux qui essayeront ma méthode acquerront la même conviction et seront rassurés pour eux et leurs familles.

UN SYSTÈME.

J'ai pensé souvent que la peste peut provenir d'insectes invisibles, du genre des poux, qui restent collés aux corps des pestiférés et à leurs vêtements. C'est pour cette raison qu'on ne peut contracter la peste que par le contact, soit des

personnes atteintes de ce mal, soit des objets qu'elles ont touchés. Le choléra, au contraire, se contracte par l'air. Peut-être proviendrait-il également d'insectes qui s'engendrent dans les eaux comme les moustiques et volent comme eux. Dans cette hypothèse, il est possible que ces insectes partent d'un pays cholérique comme de gros essaims d'abeilles et suivent dans les airs les hommes et les navires.

Quand un pays est infecté du choléra, il est prouvé, par les faits, qu'on peut être atteint, qu'on touche le cholérique ou non ; ce qui démontre que le mal se communique par l'air et non par l'attouchement.

Souvent, et on ne sait pourquoi, certains quartiers de la ville sont atteints du choléra, d'autres quartiers et d'autres régions sont épargnés : ce phénomène ne proviendrait-il pas du caprice des insectes ?

Pendant les deux choléras auxquels j'ai assisté en Syrie, toutes les villes du littoral qui sont au pied du mont Liban étaient atteintes du mal ; le Liban était complètement épargné, quoique anciennement le choléra ait sévi jusque sur ses cimes. Pendant ces deux épidémies nombre de personnes, de celles qui avaient émigré au Liban, sont mortes du choléra, plusieurs jours après leur arrivée : elles avaient apporté, sans le savoir, le germe du mal avec elles. Remarquez qu'à leur mort, le choléra disparut sans laisser de trace. Ce qui prouverait que les insectes s'arrêtaient au pied du mont Liban et que les cholériques émigrés ne pouvaient pas communiquer leur mal.

Quelquefois, dans une ville, le nombre des cholériques est plus ou moins considérable ; cela pourrait dépendre de la quantité plus ou moins grande des insectes qui y sont répandus.

Il est certain que la peste, comme maladie contagieuse, laisse son germe dans les linges et autres objets du pestiféré et cela même pendant plusieurs années s'ils ont été enfermés et privés d'air. Le choléra ne paraît pas déposer ce germe, quoique la question soit encore à l'état d'étude. Les insectes cholériques piquent-ils, entrent-ils dans quelque partie du corps, ou déposent-ils simplement leur germe ? c'est un mystère.

Il me paraît que le choléra est un réel empoisonnement dans le sang, et voilà pourquoi les pulsations du cholérique deviennent lentes et de plus en plus faibles jusqu'à ne plus être sensibles ; le contour des yeux, tout le corps et particulièrement les extrémités deviennent bleuâtres et livides : ce qui prouve la corruption du sang et sa grande difficulté de circuler. Mais à peine le malade commence-t-il à transpirer, que le pouls se reprend à battre et, à proportion que la transpiration augmente, il acquiert plus de force ; la lividité disparaît complètement, et sous la douce chaleur tout le corps se teint d'une couleur rosée. Or, pourquoi le sang circule-t-il, pourquoi tous les vomissements, selles et toutes les douleurs cessent-ils ? sinon parce que le sang s'est épuré par la transpiration.

En 1875, le choléra nous est arrivé de Damas : les voyageurs qui venaient de cette ville à Beyrouth étaient enfermés et enfumés ; ce moyen n'a abouti à rien, car ils nous ont apporté le choléra. N'est-il pas constaté par ailleurs qu'il y a des microbes ou insectes qui ont la vie extrêmement dure ?

Jusqu'aujourd'hui l'expérience a prouvé que tous les pays qui n'ont voulu avoir aucune communication avec les régions atteintes de l'épidémie ont été épargnés du fléau.

CE QUE DOIVENT FAIRE LES AUTORITÉS A L'APPROCHE DU CHOLÉRA.

Le spécifique unique pour guérir le choléra consiste à faire transpirer le malade dès le début du mal, avant que tout le corps en soit comme empoisonné et ravagé. En d'autres termes, la guérison du choléra dépend de la promptitude à attaquer le fléau ; car on le sait, on n'a que très rarement le temps d'appeler le médecin. Le peuple, ne connaissant pas les symptômes, ne réclame son secours que quand éclatent les grandes crises.

Si donc on veut rassurer le peuple et éviter la mortalité, il faut faire en sorte que, dans chaque famille, on connaisse les symptômes du mal et le traitement, et que chaque famille tienne prêts : du sucre, quelques feuilles de menthe pour faire l'infusion, une bouteille de bon vin, une demi-bouteille

de bonne eau-de-vie, du poivre pilé, six bouteilles vides avec de bons bouchons et du pétrole.

Les autorités sont constituées pour veiller à l'instruction et à la conservation du peuple, par conséquent elles doivent, à l'approche du choléra, imprimer ce petit traité qui est écrit en style simple, et où les répétitions n'ont pas été épargnées afin que tous puissent bien le comprendre. Il faudrait faire en sorte que chaque famille ouvrière ait son traité. La dépense sera bien minime.

Les autorités ecclésiastiques doivent coopérer de leur côté à la santé générale. Dans chaque quartier les hommes d'intelligence et de cœur doivent former une société pour veiller et accourir au besoin.

Le peuple sera ainsi rassuré et la mortalité arrêtée, au grand avantage de la tranquillité et des finances générales, car beaucoup de travaux ne seront pas interrompus.

OBSERVATION FINALE.

Peut-être dira-t-on que je n'ai rien trouvé de nouveau, et que la guérison du cholérique par la transpiration et la nécessité d'attaquer le mal au début étaient déjà connues. Je répondrai que ces connaissances étaient imparfaites et partielles. C'est un fait avéré que jusque aujourd'hui on essaie, on tâtonne, et il n'existe pas encore une méthode précise et certaine pour guérir le fléau. Par ce traité on rassure le peuple et on arrête la mortalité; et je puis ajouter que ceux-là seuls mourront du choléra qui le voudront.

LE CHOLÉRA EST-IL FOUDROYANT ?

En 1875, pendant le choléra, j'avais, à la hâte, composé une très petite brochure; une seconde suivit la première en 1883. Ces brochures ont été imprimées, en langue arabe, et avaient pour titre : *Guérison certaine du choléra*. Plus tard, un de nos missionnaires de l'Égypte m'a envoyé un article du *Citoyen*, daté du 28 juillet 1883, article extrait du *Gaulois*. Il rapporte les paroles suivantes du célèbre docteur Vulpian :

“ D'abord quelque violente que soit l'épidémie, il est ex-

trêmement rare que le choléra vous prenne et vous emporte, comme on croit généralement, en trois ou quatre heures. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, il se fait pressentir dix-huit ou vingt heures avant de se déclarer par une diarrhée plus ou moins forte. En 1849, j'étais interne à Bicerta. J'y ai soigné plusieurs centaines de cholériques. Les symptômes étaient toujours les mêmes : tous avant ont eu la diarrhée. Ainsi, un jour, deux infirmiers transportent un cholérique : tout à coup l'un d'eux tombe le visage décomposé ; trois heures après, une foudroyante crise de choléra l'emporte. Ce fut une panique dans l'hospice. Vérification faite, cet infirmier avait la diarrhée depuis quinze à dix-huit heures, et il n'avait rien dit. Sans doute, il se produit quelques cas foudroyants non précédés de diarrhée, mais seulement chez les sujets qui viennent de se livrer à quelque excès de table."

Donc l'éminent professeur confirme ce que j'ai dit, que le choléra de sa nature n'est jamais foudroyant, — excepté dans le cas d'un excès de table qui a causé une indigestion.

Donc, en temps de choléra, excepté le cas d'une forte indigestion, on peut vivre sans aucune crainte, et en pleine sécurité, et ne pas s'imaginer à tout moment qu'on a peut-être le choléra, car, si l'on est saisi par le mal, on le sera avec évidence et on aura plus que le temps nécessaire pour s'en débarrasser. Je le répète : si l'on sent que la digestion n'est pas faite, il faut préparer plusieurs infusions de camomille ou autre plante, et si cela ne suffit pas, il faut s'aider par quelques clystères et ne reprendre la nourriture qu'après l'entier retour de l'appétit.

En achevant ce travail, j'ai confiance que cette terrible maladie ne sera plus un épouvantail, même pour les femmes.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA REVERENDE SŒUR WARD

SUPÉRIEURE DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR,

PROVIDENCE, GRANDE RIVIÈRE MCKENZIE, NORD-OUEST,

A LA

Reverende Sœur Charlebois,

ASSISTANTE-GÉNÉRALE DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.

21 Novembre 1885.

Ma bonne et chère Mère,

L'affectueux intérêt que vous avez constamment témoigné à nos chers petits enfants, lors de votre séjour au milieu de nous, me porte à croire que vous accueillerez avec plaisir les quelques détails que voici sur la trop courte vie et la sainte mort d'une de nos plus charmantes enfants. C'est une petite et tendre fleur qui vient de s'épanouir au Ciel et dont je suis heureuse de vous offrir le parfum.

Vous vous rappellerez facilement, ma Mère, le petit Pierre, le fils de votre prédilection. C'est sa sœur Catherine, que le bon Dieu vient de nous ravir, après quelques jours de maladie seulement.

Au mois d'août 1878, la famille Beaulieu vint passer quelque temps à la Providence. La petite Catherine n'avait alors que cinq ans. Ses parents la trouvaient trop jeune pour nous la confier, mais après quelques instances de notre part, ils consentirent à nous la laisser.

Cette enfant de bénédiction, cultivée d'ailleurs avec soin; croissait en âge et en sagesse aux yeux de tous. Nous aimions notre petite Catherine, et c'était avec raison: elle était si pieuse, si remplie de qualités! Le 12 Novembre 1882, cette chère enfant n'ayant pas encore atteint sa 10ème année, fut cependant admise à faire sa première communion et à recevoir la Confirmation. Jugez de son bonheur!... Ce

jour mémorable devint pour elle un souvenir ineffaçable ; elle en parlait toujours avec un nouveau bonheur.

Dès lors, sa piété prit un nouvel accroissement ; elle conçut même le désir de se faire religieuse. Un an après sa première communion, témoin de la rénovation de nos vœux religieux, elle me dit, après la cérémonie : “ Moi aussi, je désire me faire Sœur-Grise, et elle me pria d’inscrire son nom comme postulante. Je lui passai mon cahier, et elle écrivit : —Catherine Beaulieu, âgée de dix ans, promet de se faire Sœur-Grise, 21 Novembre 1883. Je ne voyais en tout cela qu’un désir enfantin et j’en perdis bientôt le souvenir. Cette pieuse enfant fut bientôt admise, avec quelques-unes de ses compagnes, à faire la Sainte-Communion tous les quinze jours. Elle se faisait un bonheur d’aller prier devant le St.-Sacrement et s’y faisait remarquer par une attitude pieuse et recueillie. Sa dévotion envers la Très-Sainte Vierge n’était pas moins remarquable. Le Rév. P. Lecorre, ayant doté notre modeste chapelle d’une statue de N.-D. de Lourdes, notre petit ange ne pouvait se lasser de la contempler : “Quand je regarde la Sainte-Vierge, il me semble qu’elle me sourit, ” nous disait-elle. Elle savait presque par cœur toute l’histoire de N.-D. de Lourdes et nous entretenait souvent du bonheur de l’heureuse Bernadette, qui avait eu l’ineffable faveur de contempler si souvent notre Divine et douce Mère ! Elle fut reçue dans la Congrégation des enfants de Marie, le 8 Décembre 1884, par notre Père Supérieur, qui affectionnait tout particulièrement cette petite nature franche et candide.

Un jour, le 18 octobre, après la sainte communion, elle écrivit une petite lettre à la Sainte-Vierge, et pria ma Sœur Boisvert de la déposer aux pieds de N.-D. de Lourdes. Voici ce qu’elle écrivait :—“J’ai fait une promesse ce matin en communiant. J’ai dit à la Ste-Vierge que je serais une bonne petite fille, que je donnerais bon exemple à toutes mes compagnes, et que je me consacrerai à elle pour toujours. Je me ferai Sœur-Grise. Je tiens ma résolution. Recevez-moi, bonne Sainte-Vierge, et aidez-moi à être fidèle à ce que je viens de faire en communiant ce matin.—Catherine Beaulieu, enfant de Marie.”

Le 3 novembre, elle suivit ses classes comme à l’ordinaire

mais ce fut pour la dernière fois. Le lendemain, notre petite Catherine qui, la veille, était florissante de santé, ne put se lever. Elle souffrait d'un violent mal de tête accompagné d'une forte fièvre. N'ayant point d'infirmier et la trouvant trop malade pour la laisser dans la salle commune avec les autres enfants, je la plaçai dans ma propre chambre. Son mal de tête céda aux remèdes, mais impossible de maîtriser la fièvre. Elle souffrait également d'une douleur au côté droit. Le soir du même jour, me voyant occupée à écrire, elle me dit : " Quand vous écrirez à notre mère Lapointe, dites-lui, s'il vous plaît, que *je vais me mettre Sœur Grise.*" Je l'assurai que je ferais sa commission. Le Rév. P. Lecorre la visitait souvent. Le dimanche, 8 novembre, on la trouva assez faible pour lui donner le S. Viatique. On l'habilla de blanc ; elle parut heureuse de revêtir son costume de première communion. Elle reçut Notre-Seigneur avec une piété et une dévotion touchantes.

Elle souffrait avec une patience inaltérable ; jamais un mot de plainte ne s'échappa de ses lèvres. Elle aimait beaucoup le chant : entendant les enfants qui s'exerçaient, elle demanda qu'on ouvrit les portes afin de mieux entendre les cantiques.

Voyant le mal empirer, je lui demandai si elle avait prié la Ste-Vierge, pour aller bientôt au ciel. " Oui, me répondit-elle ingénument, je le lui ai demandé le jour de la Toussaint." Elle ne manifesta aucune crainte de la mort ; au contraire, elle me dit plusieurs fois qu'elle était contente de mourir.

Le 10, elle me demanda de la veiller moi-même ce soir-là. Je le lui promis. Pendant le souper, je restai près d'elle et je lui demandai si elle voulait recevoir l'Extrême-Onction. " Oh ! oui, répondit-elle et aller à confesse aussi." Je fis prévenir le Rév. Père, qui s'engagea pour 8½ heures. Vers 8 heures, elle me dit : " Le Rév. Père ne vient pas vite." On lui fit remarquer qu'il y avait encore une demi-heure à attendre ; mais, craignant de la fatiguer, nous fîmes avertir le Père qui se rendit aussitôt. " Si je demande pour communier, dit elle, peut-être que le Rév. Père dira : *oui*, et peut-être qu'il dira : *non*." Comme il n'y avait que deux jours

qu'elle avait reçu le S. Viatique, personne n'avait pensé à lui suggérer de communier de nouveau. Emue autant que surprise de sa demande, je lui répondis, tout en essayant de cacher mon émotion : puisque tu le désires, ma chère petite, demande en toute confiance ; le Rév. Père ne te refusera pas cette faveur. Elle parut tout heureuse de cette assurance et accueillit le Rév. Père avec son petit sourire angélique. Elle se confessa, reçut le S. Viatique selon son désir et l'Extrême-Onction, répondant aux prières autant que l'oppression le lui permettait.

Là nuit fut mauvaise ; notre petit ange souffrit beaucoup. Elle priait sans cesse et quelquefois à haute voix. Lorsqu'on lui faisait remarquer que cela devait la fatiguer, elle continuait à voix basse. J'étais vraiment attendrie en lui voyant faire de grands signes de croix. Elle prenait souvent de l'eau benite, demandant qu'on lui fit une petite croix au front. Elle recevait avec foi et piété les objets de dévotion qu'on lui présentait. Elle baisait avec amour un petit crucifix qu'elle m'avait demandé. Elle parlait souvent de sa première communion. Elle suivait toutes les fêtes : " Ainsi aujourd'hui, disait-elle, c'est S. Martin, demain l'anniversaire de ma première communion. Vendredi, fête de S. Stanislas, c'est la prêtrise du Rév. Père. Oh ! je prierai bien pour notre bon Père." Dans ce but, elle exprima le désir d'entendre la Ste Messe ce jour-là ; mais, rendue au matin, elle se trouva trop faible ; elle dut y renoncer. Sur les 9 heures du matin de ce jour, elle demanda à voir toutes ses compagnes et comme nous craignons qu'elle n'en ressentit trop de fatigue, elle nous dit d'une voix suppliante : " qu'elles viennent chacune à leur tour." Pour la satisfaire, nous les fîmes venir et elle leur fit ses adieux, en les embrassant et en leur distribuant des images et des bonbons. Elle demanda aussi à révoir une dernière fois son cher petit frère, Pierre. Après cette dernière entrevue le Rév. Père arriva pour lui appliquer l'indulgence plénière. Elle me demanda alors une croix. Je lui en présentai une. " Pas une croix noire, me dit-elle, une blanche comme la vôtre." Je lui passai une de nos croix au cou, elle parut satisfaite et n'exprima plus aucun désir, nous remerciant même lorsqu'on lui présentait

à boire. Le Rév. Père revint quelques instants après et demeura auprès d'elle pendant le dîner. Je m'empressai moi-même de prendre mon repas et revins en toute hâte au chevet de mon petit ange. Marie Immaculée voulait exaucer le désir de sa petite protégée, en l'emmenant au ciel dans toute la fraîcheur de son innocence.

L'Angelus sonnant, je lui dis : " Nous allons le réciter avec ferveur, car, ce soir, ma chère enfant, tu le diras au ciel." Elle eut encore la force de me sourire. A peine cette prière terminée, je m'aperçus que notre petite mourante s'éteignait. Le Rév. Père commence les prières de l'agonie, mais bientôt il les interrompt pour réciter le *De profundis*. Notre petite Catherine était au ciel... Elle allait y célébrer le 3e anniversaire de sa première communion !... Cette chère enfant fut enterrée le jour de la fête de S. Stanislas à qui elle avait une dévotion toute spéciale. Pendant sa maladie elle m'avait priée de placer son image à la tête de son lit.

Nous nous consolons de la perte de cette chère enfant par la pensée de son bonheur. Mais ses pauvres parents, qui ignorent encore le sacrifice que le Bon Dieu leur a demandé, que vont-ils dire ? Nous attendons le père par l'express de décembre. Quelle pénible entrevue !...

Je suis tout heureuse de joindre à ma lettre celle que vous écrit votre cher petit Pierre, aujourd'hui dans le deuil. Il pleure sa petite Catherine, qu'il aimait tant !...

Ecole du Sacré-Cœur, McKenzie, N. O., 28 Novembre 1885.

Bonne Mère Visitatrice,

Au commencement de Novembre, on m'avait annoncé que ce serait *voire petit Pierre*, qui aurait l'honneur de vous écrire au nom de tous ses petits compagnons. J'étais content et heureux, ma Mère, parce que je vous aime beaucoup et que je pense souvent à vous, vous qui aimiez tant le petit Pierre. Je ne pensais pas alors que j'aurais une bien triste nouvelle à vous annoncer. Ma petite sœur était en bonne santé, mais le bon Dieu est venu la chercher pour l'amener au Ciel. Il y a quinze jours qu'elle repose au cimetière.

Aussi mon cœur est bien gros de peine et vous me pardonneriez si ma lettre n'est pas gaie.

“ Papa viendra bientôt avec l'express. Il arrivera ici, heureux de revoir sa petite fille et son petit garçon. Il ne retrouvera plus sa bonne petite Catherine ; car elle était bonne et pieuse, ma mère ! Elle aimait bien Notre Seigneur et la Ste Vierge. J'espère qu'elle priera bien pour son petit frère au ciel. Elle est au ciel, n'est-ce pas, ma Mère ? Elle était si bonne !

Nous sommes plusieurs, dans notre salle, qui avons l'âge de faire notre première communion. Il n'y a que Joseph Lacroix qui l'a déjà faite. Nous espérons que bientôt cette faveur nous sera accordée à nous aussi. Ce jour-là, nous prions pour notre Mère Visitatrice. En attendant le beau jour, où Jésus viendra dans nos cœurs, veuillez, bonne Mère, prier pour vos petits garçons de la Providence, afin que leurs cœurs soient bien préparés.

Tous mes compagnons vous présentent leurs respects en vous souhaitant une bonne et heureuse année !

Votre respectueux enfant,

PIERRE BÉAULIEU.

PAULINE-MARIE JARICOT

Fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire vivant.

(*L'Univers.*)

Pauline-Marie Jaricot était née en 1799, à Lyon, au centre du vieux Lyon : dans ce dédale de petites rues impénétrables au soleil, qui couraient et serpentaient entre le Rhône et la Saône, de Bellecour aux Terreaux.

Le Concordat n'avait pas encore consacré la liberté religieuse, ni reconstitué les juridictions paroissiales ; aussi l'historien remarque que Pauline fut baptisée par un prêtre fidèle, dans la maison de son père, et que l'acte de baptême ne mentionne pas la paroisse.

Ce père, Antoine Jaricot, était un négociant notable ; fils de paysans des environs de la ville, orphelin à quatorze ans, il était venu se placer à Lyon pour apprendre un état. Il avait entrepris le commerce, et s'y était adonné avec succès, et en quelques années avait jeté et établi solidement les fondements de sa fortune. Je note ce point pour contredire le préjugé qui estime qu'avant 1789, toute carrière fructueuse de métier ou de négoce était fermée aux hommes de condition infime. Antoine Jaricot, issu d'un pauvre cultivateur de Soucieu-en-Jarret, dont il était le treizième enfant, venu à Lyon sans autres biens que les vêtements de son corps, marié en 1780, je suppose, à une fille dénuée de dot, se trouvait en 1793 à la tête d'une maison considérable qu'il avait créée, développée, et que les troubles, et le sac de la ville ne purent détruire.

Pauline était la dernière des six enfants de cet habile et honnête commerçant. Elle ne connut pas la pauvreté des premières années de ménage de ses parents, et fut élevée au sein de l'abondance, avec la recherche qu'elle amène toujours, même dans les existences les plus austères et les plus chrétiennes.

Antoine Jaricot, en prenant rang dans le commerce Lyonnais, n'avait pas eu à renoncer à la foi de ses premières

années. Aux champs, tout petit garçon, en gardant les chétifs troupeaux de la famille, il avait enseigné ses prières à une pauvre vieille fille quasi idiote, chargée comme lui de veiller à quelque bétail. A Lyon, chef de famille, à la tête d'une maison connue et père déjà de trois enfants, il avait pris les armes pour défendre la cité assiégée et bientôt dévastée par les républicains. Il avait ainsi, ferme et fidèle à son baptême, traversé les cruelles années de la Terreur, et il prit une part ardente au triomphe de l'Eglise. Quand Pie VII rouvrit la nouvelle chapelle de Fourvière et bénit du haut de la colline, 19 avril 1805, la ville perdue d'enthousiasme et de joie, Pauline, qui n'avait pas six ans, reçut la bénédiction du Souverain-Pontife. Dans les chemins de Fourvière, en effet, le Pape, au sortir de la bénédiction solennelle de la ville, posa ses mains sur la tête des deux plus jeunes enfants d'Antoine Jaricot. Est-ce cette bénédiction qui fit germer dans l'âme de Pauline, avec une dévotion ardente pour la sainte Vierge, cette affection sensible de la Madone de Fourvière, qui est un caractère particulier et généreux de la foi catholique chez tous les fidèles Lyonnais? La paternité du Souverain-Pontife et la maternité de Marie restèrent pour Pauline les appuis et les lumières de son âme. 'Enfant choisie de la sainte Vierge et fille bénie du Pape, elle devait connaître bien des angoisses et souffrir bien des martyres. La protection de sa mère du ciel et le secours de son père de Rome ne lui firent jamais défaut dans ses détresses. Sa vie est remplie des témoignages admirables qu'elle reçut à l'envi des deux cités éternelles de la terre et du paradis.

Antoine Jaricot, dans les premières années de son établissement à Lyon, avait cherché à suppléer à ce qui manquait à son éducation du village. Sa femme qui, bien que sans dot, était d'une famille honorable de la ville, avait plus de lettres que son mari, et elle avait pu, tout en l'aidant dans son négoce, suivre et diriger la première éducation de ses filles aînées. Mais l'opulence augmentant, les occupations qu'elle entraîne multiplièrent leurs exigences, et Mme Jaricot craignit de ne pouvoir suffire à l'éducation de Pauline; elle se détermina à l'éloigner de la maison aux approches de la première communion.

C'est une pensée assez habituelle aux mères chrétiennes, et qui néanmoins est rarement sans danger.

Au sein de la famille, Pauline avait passé sa première enfance dans une atmosphère de pureté admirable. L'innocence a les visions du ciel et toutes les intelligences de la charité. Le souci du zèle le plus élevé, l'intérêt des pauvres qu'il faut secourir, et même celui des âmes qu'il faut dresser et conduire vers Dieu, étaient les grandes sollicitudes de l'imagination et du cœur de Pauline. Avec un frère, plus âgé qu'elle de trois ans, elle se préoccupait des missions lointaines ; sa désolation était extrême, lorsque ce frère lui expliquait qu'elle ne devait pas songer à aller elle-même porter la croix aux pays qui ne la connaissaient pas. C'était là, au dire de ce frère, Philéas, qui mettait quelque jactance taquine à y insister, c'était là le privilège des hommes. Ce privilège exaspérait et désespérait Pauline, et lui a fait verser bien des larmes. La mère intervenait dans ces débats enfantins, et sa pensée intime était que sa fille, si elle n'était pas destinée aux missions étrangères, était au moins réservée à l'amour exclusif de Dieu et à l'unique souci des bonnes œuvres.

Hors de la maison paternelle, et bien que confiée à une maison chrétienne d'éducation, Pauline reçut d'autres suggestions qui entravèrent sa marche dans la voie du Seigneur et la mirent quelques années dans les pensées, les dépendances et les amertumes du monde. Elle était riche, belle, charmante, avec des agréments d'esprit et de grâce particuliers ; elle répandait autour d'elle toute sorte de séductions, et le monde s'ouvrait devant ses pas, lui offrant ses plaisirs et ses fêtes. Tout semblait accommodé providentiellement pour asseoir la vie de cette jeune fille au milieu de la paix et des sourires, dans l'honneur et les largesses de la terre. La mère, néanmoins, n'accédait pas volontiers à cette perspective : elle ne songeait pas à résister à l'enchevêtrement et à la logique des joies honnêtes qui se présentaient d'elles-mêmes, pour ainsi dire, et par la seule force des choses ; mais dans le fond de son cœur et dans l'intime de l'âme, elle tenait que Pauline n'était pas destinée à un état vulgaire.

Celle-ci, dans la voie simple, droite, honorée où elle pré-

tendait persister, ne trouvait pas non plus le repos et le bien-être où elle aspirait. Quelque chose lui manquait; elle entrevoyait un au delà qu'elle craignait de se définir à elle-même et dont elle ne voulait pas se rendre compte. Elle s'inquiétait et même s'indignait de ne trouver ni la paix, ni le calme dans une voie que tout le monde eût enviée et où tant d'autres auraient trouvé à se délecter. Elle gourmandait l'esprit intérieur qui l'enlevait et l'arrachait à des délices dont elle voyait ses amies et ses sœurs jouir sans partage. Elle eût bien voulu s'attacher à cette voie commune, parée pour elle de tout ce qu'une personne raisonnable peut désirer; mais une force supérieure et mystérieuse lui en empoisonnait les septiers.

La lutte devint aiguë un moment: Pauline brisée dans ce combat tomba dans une maladie étrange et humiliante, où elle semblait devoir succomber. La condition de sa guérison lui fut indiquée assez clairement; elle resta déterminée à ne pas l'accepter. Elle avait vainement expérimenté le remède que sa foi lui conseillait, et une communion lui avait rendu quelques forces. Elle s'obstinait à ne pas consentir à se donner uniquement à Dieu; elle voulait connaître quelque chose des biens de la terre. Il faut dire que, dans cette crise, Pauline n'avait point de guide. L'historien entre à ce sujet dans des détails que pourront apprécier ceux qui connaissent le besoin de soutien et d'encouragement éprouvé par certaines âmes pieuses, ardentes et timorées, combattues par la crainte autant qu'attirées par l'amour.

Pauline avait dix-sept ans lorsque la Providence lui fit rencontrer le prêtre qui devait l'aider à asseoir son courage et à se débarrasser des folles aspirations de la jeunesse. La façon dont l'historien présente cette rencontre, pourrait laisser quelques scrupules au point de vue de la précision historique. C'est une sœur aînée de Pauline qui, s'adressant par hasard et dans une circonstance déterminée à l'abbé Wurth, aurait engagé Pauline à aller écouter ce prêtre, dont il semblerait que celle-ci n'eût jusque-là jamais entendu parler. Or, on était en 1816 quand Pauline avait dix-sept ans. Il y avait près de quinze ans que l'abbé Wurth était vicaire à

Saint-Nizier : vicaire infatigable avait dit le cardinal Fesch, Saint-Nizier est la paroisse centrale de Lyon ; je ne sais si elle embrassait dans sa circonscription la rue du Tupia, où Pauline était née. Celle du Puits-Gaillot, où demeurait Jaricot en 1816, n'y était assurément pas comprise : mais ces deux rues ne sont pas bien éloignées de l'église Saint-Nizier, et l'infatigable vicaire avait une grande notoriété dans toute la ville.

Sa vie est merveilleuse. Il avait été poussé et amené à Lyon par suite de manifestations particulières. Né en Lorraine, émigré, ayant trouvé un refuge à Rome où il avait été admis dans *la famille* même du Souverain-Pontife Pie VI, une voix mystérieuse lui reprocha le repos dont il jouissait au sein de la Ville éternelle pendant que les désastres de l'Église, en France, y rendaient si nécessaire et si rare l'exercice du ministère sacerdotal. L'abbé Wurth partit aussitôt. Lyon lui fut-il désigné autrement que par l'étendue des ravages où s'y étalait le triomphe de la République ? Il y pénétra habillé en berger et jouant de la musette. Il fut dirigé providentiellement, à travers les rues de la ville désolée, vers l'abri que la main de Dieu lui avait ménagé ; de là, pendant toute la durée de la Terreur, il exerça son infatigable ministère, parfois au fond des prisons, souvent au pied des échafauds. Quand la liberté religieuse refleurit, l'abbé Wurth resta à Lyon. Il y avait trouvé et sans doute il y aimait un foyer de doctrines et de dévotions ultramontaines qu'on y peut discerner d'urant les jours de l'Empire et de la Restauration.

Le long et malfaisant Pontificat de Montazet n'avait pas, en effet, détruit la piété séculaire ni la ferveur patrimoniale du peuple lyonnais. On sait la résistance énergique du chapitre de Saint-Jean et de tout le clergé du diocèse aux innovations jansénistes ; les fidèles avaient appuyé cette résistance au moins par la force d'inertie ; bien des familles lyonnaises auraient des raisons légitimes de témoigner de la persistance et de l'ancienneté d'un attachement inviolable à la chaire de Saint-Pierre et à la personne du Vicaire de Jésus-Christ. N'est-ce pas une chose notable que les ouvrages de Joseph de Maistre aient été imprimés à Lyon ? L'illustre

écrivain avait trouvé dans cette ville des critiques et même des coopérateurs, disait-il, dont il provoquait les lumières et estimait les avis. Les épreuves de son beau livre *Du Pape* notamment furent corrigées au presbytère de Saint-Nizier. Faut-il ajouter que quelques années après avoir pris Pauline Jaricot sous sa direction, l'abbé Wurth fut, sur la dénonciation de M. Dupin, condamné pour avoir offensé les libertés gallicanes et méconnu les articles de la déclaration de 1682 ? Bien que les dictionnaires biographiques le jugent assez légèrement et le traitent de bizarre, ce prêtre ardent et éclairé, dont l'infatigable ministère s'exerçait ainsi depuis vingt-cinq ans, surtout auprès des pauvres, devait avoir une assez grande notoriété pour ne pas être aussi absolument ignoré de Pauline que le ferait supposer le texte de notre historien.

Aussitôt que Pauline eut goûté cette direction lumineuse et bienfaisante, les scrupules et les résistances de son âme s'évanouirent : elle se livra toute à la volonté de Dieu, courant même au-devant des désirs divins. Il est question dans la vie du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, d'une dame adonnée au luxe, aux frivolités et aussi aux duretés et à toutes les complaisances de l'orgueil, qui se trouva convertie tout à coup et donna à la ville entière, qu'elle avait scandalisée par l'éclat et souvent par l'indécence de ses mises, l'édifiant spectacle de l'opprobre des guenilles sordides dont elle voulut se revêtir et qu'elle montrait désormais par les rues et les églises de Rouen. Pauline n'avait pas donné de scandale ; néanmoins elle avait mis bien des complaisances à étaler partout, et même dans les églises, des toilettes charmantes, fraîches, élégantes et délicieuses, d'une délicatesse raffinée et exquise, dont la richesse et la complaisance de ses parents lui permettaient de réaliser toutes les exigences. Du premier coup, elle rejeta ces livrées du monde et de ses frivolités ; elle mit bas, c'est son mot, les frisures et les chapeaux ; elle quitta les robes de soie et les fines chaussures ; elle prit la bure, le bonnet de linge, de gros souliers. On parla de ce changement, elle laissa dire et poussa les choses à ce point que la femme de chambre qui l'accompagnait dans ses courses refusa un jour de la suivre dans cet accoutrement d'une pauvre ouvrière.

Pauline persévéra dans cet abaissement volontaire ; elle avançait à grands pas dans le chemin de la charité et du dévouement au pauvre prochain, où son cœur avait été attiré. Il ne lui suffisait pas de se donner à Dieu et de le servir : elle voulait le donner à tous et le faire servir de tous. La pensée, le désir, l'espérance des missions qui avaient sollicité sa petite enfance devinrent les préoccupations de son zèle. Dès ses premiers pas dans la voie de Dieu, elle se montrait comme une disciple de cette grande âme que la mère Péronne de Chatel avait vue dans un songe, debout près de l'autel, sonnait harmonieusement d'une sorte petite trompette claire et retentissante qui appelait au loin les âmes et les attirait à l'amour de Dieu. Pauline n'appelait pas seulement les âmes de choix et ne les attirait pas à une voie privilégiée. C'est la voie commune qu'elle veut éclairer ; c'est à tous que s'adresse son industrie, c'est la pratique et l'amour des simples obligations du baptême qu'elle veut rappeler à tous les cœurs.

Pour étendre son influence et gagner ces âmes à Jésus, elle s'abaisse vers tous ceux qui sont dans une sorte d'infériorité ou de dépendance vis-à-vis d'elle. Un de ses beaux-frères avait à quelques lieues de Lyon, sur le bord du Rhône, des ateliers de soieries où étaient occupées un grand nombre de jeunes filles. Pauline se rend à Saint-Vallier ; elle évangélise les ouvrières dont sa toilette la rapproche ; elle crée entre elles des associations de prières et de bonnes œuvres. A Lyon, dans la même classe, où toujours se maintient tant de foi et de piété, elle suscite et nourrit toutes sortes d'intelligences. Il faut servir et aimer Dieu. Il faut entrer dans le Cœur méconnu de Jésus, et réparer les outrages que lui adressent chaque jour les hommes. Ce double désir du salut des âmes et de la réparation au cœur de Jésus presse partout Pauline et veille dans son âme pendant qu'elle se dépense de toutes façons, à des prières et des nuits d'adoration et de pénitence, à des visites aux pauvres, des veilles dans les hôpitaux et aux devoirs les plus répugnants que sa charité l'engage à rendre aux malades. Elle ne marche pas seule dans la voie qu'elle a embrassée : elle y entraîne les âmes qui l'approchent. A Lyon comme Saint-Vallier, elle

institue une petite association qui a son cri et son signe de ralliement et où, pour ainsi dire, la prière ne s'interrompt plus.

Dans cette prière ardente, le souci des missions lointaines, ce premier souci de la piété enfantine, n'est pas oublié. Philéas, le frère mutin d'autrefois, ne triomphe plus du privilège des hommes et ne discute pas la participation des femmes. Il est au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, se prépare au sacerdoce, et ne cesse d'entretenir sa sœur des missions. Il la sollicite de réunir des prières et des aumônes ; les besoins des missionnaires sont si grands ! L'argent est si bien placé entre leurs mains ; des sommes minimes assurent tant de résultats ! Il faut peu à un missionnaire. Encore lui faut-il ce peu, et le lui faudrait-il régulièrement ! Pauline entre dans ces sentiments ; son cœur et son imagination caressent ces thèmes et s'y complaisent. Elle donne des aumônes ; elle donne des prières ; elle recueille des unes et des autres ; et ses amies de Lyon et de Saint-Vallier, à qui Philéas a donné un nom et qui s'appellent les réparatrices du Cœur de Jésus, entrent dans ses intentions et ses collectes. Que cela est chétif ! Comment le développer, l'asseoir, en faire une œuvre féconde et durable ? Comment ? Cela doit être facile, car personne ne refusera son concours ; et, si minime qu'il soit, il sera puissant s'il est multiplié.

Un soir, dans le salon de son père, pendant que des amis et la famille passaient le temps à jouer aux cartes, Pauline rêvait à ses chères missions, à leurs besoins et au concours qui leur était nécessaire. Les larges aumônes, si larges qu'elles soient, seront toujours vite épuisées et resteront le privilège de quelques-uns. Il faudrait une aumône persistante, où pourraient participer surtout les pauvres, ces innombrables amis de Notre-Seigneur dont la moindre offrande a tant de prix à ses yeux. Alors, dans l'esprit enflammé de Pauline, surgit l'idée d'une faible aumône versée chaque semaine ; d'un seul coup d'œil, elle voit ces petites collections groupées par dizaine ; les dizaines se réunissant en centaines, destinées à se réunir aussi pour former des mille et des mille. Toute la petite hiérarchie se manifeste devant elle, claire, évidente, facile. Le cœur lui battait

fort, quand sur une carte de rebut enlevée aux joueurs elle inscrivit ce mode de collectes et de groupement, tel qu'elle le voyait.

La grande œuvre de la Propagation de la Foi qui, depuis soixante-cinq ans, a versé plus de cent millions aux missionnaires des deux mondes, se trouvait ainsi reconnue et esquissée dès 1816 ou 1819. Une assurance au fond de son cœur faisait comprendre à Pauline qu'il y avait là, dans ce petit plan écrit sur une carte à jouer, quelque chose qui plairait à Dieu, serait utile à l'Eglise et glorieux à la France. Elle n'osait se fier à ce sentiment, que lui faisaient goûter ses relations et ses intimités avec le Cœur de Jésus ; ses espérances s'y complaisaient cependant sans qu'elle s'appuyât en rien sur elle-même ; et elle s'appliquait surtout à remercier Dieu des lumières où elle se mouvait et de l'œuvre qui lui était proposé, sans nullement songer à s'en enorgueillir. Son directeur, l'abbé Wurth, veillait d'ailleurs à ce qu'elle ne mêlât aucune vaine gloire à son entreprise. “ Vous pouvez être tranquille, lui disait-il dans un langage plus rude que nous ne voulons le reproduire, ce n'est pas vous qui avez trouvé cela, vous êtes trop incapable.”

En la rebutant et en l'humiliant il l'excita fortement à mettre ce plan en œuvre. Cela était aisé. Les Réparatrices du Cœur de Jésus formèrent les premières dizaines et étendirent leur influence : quelques ouvriers, diverses personnes de petite condition que Pauline avait connues ou entrevues dans ses visites aux hôpitaux, élargirent le cercle. Philéas avait de Saint-Sulpice expliqué aux ecclésiastiques des Missions étrangères ce qui s'entreprénait à Lyon ; et les supérieurs avaient cru pouvoir remercier et encourager ces humbles efforts, dont personne ne pouvait deviner les résultats, mais dont les intentions étaient assurément généreuses. Tout souriait ainsi à ces premiers commencements. Les épines se mêlèrent bien vite à la joie : Pauline fut accusée d'avoir osé une entreprise illicite, puisqu'elle n'avait pas l'autorisation de l'archevêché de Lyon.

L'archevêché de Lyon n'était pas vacant. L'archevêque, le cardinal Fesch, était à Rome, exilé, et tenu pour étranger à la France, si bien étranger qu'au Conclave de 1823, pour

l'élection de Léon XII, les journaux catholiques énuméraient parmi les membres du Conclave, deux cardinaux français et un cardinal corse. Pie VII n'avait pas voulu céder aux animosités du sentiment national ; et Léon XII, sans rompre les liens de l'Eglise de Lyon, consentit à lui donner un administrateur apostolique. Jusque-là (1823) toute l'administration épiscopale restait aux mains des vicaires généraux, usant des pouvoirs délégués par le cardinal Fesch.

C'est d'un de ces prêtres, et qui a laissé de profonds souvenirs dans le diocèse, que Pauline s'adressa humblement, s'excusant d'avoir agi sans autorisation. L'abbé Courbon ne pouvait défendre de recueillir des aumônes pour les missions. Toutefois prit-il ombrage ? Sans condamner l'œuvre, sans ordonner de la dissoudre, il défendit de la développer. Tout était dès lors en péril. Pauline résolut d'obéir. Mais un autre vicaire général, le curé de Saint-Polycarpe, ne partagea pas les appréhensions de l'abbé Courbon. Il engagea sa paroissienne à continuer et à développer sa petite œuvre ; et il lui recommanda de recueillir le plus d'argent possible, se proposant de le faire parvenir lui-même à sa destination, et assurant qu'il s'entendrait avec M. Courbon et qu'il se chargerait de tout vis-à-vis de lui.

L'œuvre, dès lors, marche régulièrement dans sa petite ébauche ; les dizaines se multiplient ; la première année avait recueilli 600 fr., la troisième en donna 1,800. Tout était encore bien petit, lorsqu'en 1822, un missionnaire de la Louisiane, dit-on, passa par Lyon. Mgr. Dubourg avait des relations dans cette ville et en tirait de larges aumônes ; une dame, entre autres, qu'Ozanam avait désignée et qui a été nommée dans la réimpression de sa notice, une dame, née à la Nouvelle-Orléans, faisait des quêtes pour ce nouveau diocèse et demandait des engagements mensuels d'un franc. Combien d'autres encore et de diverses manières s'intéressaient aux missions et s'en préoccupaient ! N'est-ce pas une œuvre catholique ? C'est aussi une œuvre nationale. Le missionnaire de passage n'eut pas de peine à provoquer une réunion des Lyonnais, que touchaient les intérêts de l'Eglise. On examina ce qu'il y avait à faire et ce qui se faisait. On peut reconnaître parmi les membres de cette

première réunion les noms qui marquaient au registre de la Congrégation et que recommandaient d'ailleurs leur ancienneté dans la ville et tous les souvenirs du pays.

Les petites collectes organisées par Pauline Jaricot étaient surtout nourries par de pauvres filles, d'humbles ouvrières, des personnages de modeste condition, quelques petits patrons, de simples employés de commerce. Un de ces commis, tout jeune, plein de zèle pour la Propagation de la foi—c'était le nom que Philéas Jaricot avait donné à l'association organisée par sa sœur—expliqua ce qu'il se passait et le mécanisme des dizaines et des centaines, le règlement et leur versement entre les mains de M. le curé de Saint-Polycarpe. Ce petit plan si simple et si précis fut adopté unanimement. Un conseil fut nommé. Il est inutile de citer les noms. Celui de Pauline Jaricot n'y paraît pas. Fut-il même prononcé ? A quoi bon ? Elle restait modestement dans l'ombre. Elle avait pour elle le mot de l'abbé Wurth et savait bien que son incapacité n'était pour rien dans ce mode de collecte. L'œuvre qui lui avait été suggérée et qui n'existait pas, à laquelle elle avait travaillé, était fondée et prospérait. Que lui fallait-il davantage ? Les missions étaient soutenues et voyaient chaque année leur budget s'accroître. Pauline s'humiliait et n'avait plus rien à réclamer des hommes.

DEUXIÈME ARTICLE.

Pauline était dans la voie des épreuves. Sa vie extérieure paraissait comblée : tout abondait entre ses mains. Les siens se prêtaient à concourir à ses aumônes et à les augmenter. Les pauvretés spirituelles de la France oppressaient son âme. La désorganisation, que la Révolution avait laissée partout et que les sociétés secrètes fomentaient de leur mieux, apparaissait d'une façon sensible à ses regards. Mêlée aux pauvres et aux ouvriers, elle connaissait toute la dureté de leur condition ; elle savait l'opprobe de leur travail sans droit et sans protection, dont le salaire était presque toujours à la merci de patrons pressés de s'enrichir. Le pôle du monde avait été renversé, plus d'aspiration vers le

ciel, toutes les espérances humaines bornées à la terre. Chacun d'ailleurs voulant sortir de sa condition et ne redoutant pas d'opprimer le prochain ou de le sucer jusqu'aux moelles.

La charité, la justice et l'honneur ne sont que des mots quand les hommes ont détaché le regard de leurs fins éternelles, les seules vraies et fécondes. C'est une merveille et une miséricorde particulière de Dieu que le goût et la pratique de l'aumône persistent dans une société ainsi troublée. C'est un miracle que la sauvagerie, grondant de toutes parts, ne submerge pas notre dix-neuvième siècle, et y laisse subsister quelques apparences de société et de police. C'est par-dessus tout une douleur incommensurable pour l'âme qui aime Dieu, de percevoir les outrages que cette fureur des convoitises matérielles ne cesse, dans ce désordre, de prodiguer au divin Sauveur. Par quelles prières, par quelles pénitences pourra-t-elle essayer d'effacer ces outrages ? Elle sent son impuissance. Les vertus du sang de Jésus sont infinies, mais la justice de Dieu est terrible : l'âme sèche de terreur à sentir son pays tout entier livré au mépris de la grâce et à la haine de Dieu : cette haine satanique qui est le fond et la force de la Révolution.

Ces vues sinistres se déroulaient aux regards de Pauline, et elle cherchait à s'abîmer devant la toute-puissance de Dieu. Ses angoisses la pressaient de susciter des prières. La soif du salut des âmes, qui lui faisait penser aux missions lointaines, ramenait violemment son cœur vers son pays, et la connaissance qu'elle avait de ses misères la remplissait d'épouvante. Elle était préoccupée du travail des sociétés secrètes. L'abbé Wurth était en éveil sur ce point. Ses lumières s'unissaient aux clartés qui effrayaient Pauline, et la sollicitaient à réparer et à compatir. Elle sentait l'impuissance de l'isolement ; elle eût voulu organiser, multiplier, unir des prières. Le jubilé de 1825 avait suscité une grande émotion en France. Les missions avaient eu partout un retentissement extraordinaire. A Lyon, elles avaient suscité un mouvement qu'on espérait voir se prolonger. Était-ce véritablement le réveil de la foi ? Allait-elle faire lever enfin la contre-révolution pour affronter la puissance satanique révolutionnaire ?

Pauline n'osait l'espérer, et les amertumes qui remplissaient son âme, loin d'énerver son zèle, le sollicitaient et l'enflammaient. Elle voulait des prières pour la consolation du cœur de Jésus, pour le triomphe de l'Eglise, pour le salut de la France. Elle les voulait énergiques, permanentes, générales; elle reconnaissait dans l'intime de son cœur les mêmes sentiments que pour les missions lointaines. Pour une âme chrétienne, pour une fille de Notre-Dame de Fourvière, prier Dieu, n'est-ce pas invoquer Marie? et quelle meilleure prière que celle de l'ange? Pauline y était d'autant plus invitée que cette prière à la sainte Vierge répugne particulièrement au bel esprit, à l'esprit fort, à l'esprit révolutionnaire. Il faut connaître et ne pas craindre de constater l'abaissement de la foi en France; l'historien a eu raison de noter que la légèreté française—ce sont les expressions de Pauline—regardait la prière de l'ange et la récitation du chapelet comme une pratique surannée et abandonnée aux ignorants.

Nous avons entendu dans notre jeunesse cette fanfaronnade imbécile du blasphème, et nous gardons dans notre cœur le souvenir de cette répugnance instinctive des démons pour la prière angélique. C'est cette répugnance que Pauline ne voulait pas ménager, et dont elle ne craignit pas de provoquer les explosions en visant à rendre facile et populaire la pratique du Saint-Rosaire. Elle passait sa vie pour ainsi dire aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, et s'y répandait en supplications; elle avait mis en haleine ce qu'elle appelait les quarantaines de pénitence. C'était une pratique qu'elle recommandait aux Réparatrices du Cœur de Jésus, qui consistait à unir dans une même intention quarante fidèles jeûnant un jour et joignant à ce jeûne une aumône et une visite au Saint-Sacrement. Pauline avait le génie de ces divisions et de ces groupements de la prière et des aumônes. La division dans l'union. Tous ses efforts convergaient à éveiller des recours à la sainte Vierge; et la pensée de grouper ce qu'elle appelait le Rosaire vivant, s'offrit à ses regards. Quinze personnes se chargeant chacune de réciter une dizaine et de méditer un mystère du Rosaire. Cette combinaison se propagea avec rapidité: elle suscita

bien des déboires à la fondatrice, mais lui apporta aussi bien des joies et des secours. Car définitivement la pratique en triompha dans toute l'Eglise et prit rang parmi les œuvres de prières les plus recommandées; elle fut enrichie de puissantes indulgences et enfin placée sous le patronage à Rome d'un membre du Sacré-Collège.

Le cardinal Lambruschini fut le premier protecteur du Rosaire vivant; il était depuis longtemps en relations avec la fondatrice. La Propagation de la foi, dans ses préludes comme dans son épanouissement, avait mis Pauline Jaricot en relations avec les évêques des deux mondes; elle était connue à Rome, et le Pape Grégoire XVI lui témoigna toujours une vive et grande affection. Ses aumônes qui allaient partout, se ramassaient, pour ainsi dire, aux pieds de Notre-Dame de Fourvière. Pauline avait acquis une partie du coteau, et elle n'eût voulu le voir peupler que d'adorateurs de Marie. Après la mort de son père, elle s'y était retirée d'abord dans la maison de Nazareth, qui occupait l'emplacement de la nouvelle église et où elle avait recueilli quelques âmes jalouses de servir Dieu et le prochain. Quelques unes des Sœurs de l'hôpital, à qui son frère Philéas avait essayé de donner un règlement d'institut religieux et une préparation de noviciat, se trouvant dégoûtées par le nouveau triomphe de l'esprit révolutionnaire après les événements de 1830, formèrent le premier noyau de cette petite association, que Pauline appela la compagnie de Marie.

Cette compagnie ne s'accrut jamais beaucoup. Les premiers membres inclinèrent en partie vers les œuvres corporelles de charité qui avaient été le premier attrait de leur vocation. Les autres se retirèrent auprès de Pauline dans la maison de Lorette, dont ce vaste enclos, communiquant à celui de Nazareth, atteignait la base de la célèbre église de Fourvière. La chapelle de Lorette était dédiée à sainte Philomène. Pauline avait ramené d'Italie les reliques de cette thaumaturge des derniers temps, martyre des premiers jours de l'Eglise, dont le corps nouvellement extrait des catacombes, appelait à Mugnano un grand nombre de pèlerins et suscitait d'éclatants miracles. Pauline semblait mourante quand elle entreprit ce voyage. Elle n'avait osé en annoncer le projet; et ceux qui la virent partir en chaise de poste

crurent qu'elle serait morte avant le premier relai. Elle paraissait expirer à chaque mouvement qu'elle était obligée de faire. On n'était pas alors au temps des chemins de fer. Elle voyageait à petites journées, forcée souvent de s'arrêter, et à chaque nuitée, on la transportait, dans un fauteuil, de sa voiture aux chambres qui lui étaient destinées. A Rome, le Pape Grégoire XVI, qui voulut la voir, se rendit à la Trinité-du-Mont, où elle avait pris asile chez les dames du Sacré-Cœur.

— Dès que vous serez arrivée au Paradis, lui dit le Saint Père, vous prierez Dieu pour moi.

— Si, au retour de Mugnano, j'allais à pied au Vatican, dit la patiente, Votre Sainteté daignerait-elle procéder sans délai à l'examen définitif de la cause de la bienheureuse Philomène ?

— Oh ! dit le Souverain-Pontife, dont la rondeur est célèbre, ce serait bien un miracle de premier ordre !

Nous ne retracerons pas les circonstances du *miracle*, à Mugnano, les cris et les transports des habitants de cette petite ville ; l'émotion de toutes les populations qui avaient vu passer la mourante, et qui, au retour, se réunissaient autour de sa voiture en acclamant sainte Philomène. Le Pape partagea l'admiration populaire ; il prit plaisir à faire marcher devant lui celle dont il avait cru, peu de semaines auparavant, préjuger la mort prochaine.

Pauline resta près d'une année à Rome. Elle rentra en France, y amenant comme elle avait fait de Mugnano à Rome au fond de sa voiture, une grande effigie de sainte Philomène en cire, vêtue de soie blanche, contenant une relique insigne. Cette relique et la statue furent déposées à Lyon, au-dessus de l'autel de la chapelle dédiée à la sainte, dans la maison de Lorette.

Comment décrire la vie de Pauline à Lorette ? L'historien entre dans beaucoup de détails ; c'est une vie toute à Dieu, aux pauvres et aux missions. C'est aussi une vie de souffrance. Elle avait toujours aspiré au martyre et, dans une apparition que nous n'avons pas à apprécier et que l'historien se borne aussi à raconter, l'abbé Wurth, mort depuis quelques années, lui avait un jour, dans les chemins de Fourvière, demandé si le martyre du cœur ne devait pas lui suffire ?

Il faut lire la vie de Pauline-Marie Jaricot pour comprendre ce martyr du cœur. Les épreuves spirituelles y avaient grande part. Cette passion que l'indifférence et la haine font chaque jour, dans l'ère du progrès, subir au Dieu eucharistique, se répercutait avec tous ses outrages dans l'âme de Pauline; elle en voyait le nombre infini, la brutalité audacieuse, la cruelle responsabilité. Elle passait les nuits en larmes et en prières, compatissant à toutes les douleurs du Sauveur, y pénétrant et demandant miséricorde. Le sentiment qu'elle avait du désordre social où la Révolution a poussé et maintient notre malheureux pays, était pour elle une source de méditations et une suite constante d'angoisses. Oh ! comme elle voulait réparer ! Elle se dépensait en bonnes œuvres ; elle avait fondé un hôpital ; elle arrondissait aux pieds de Notre-Dame de Fourvière les domaines où elle ne voulait pas laisser pénétrer les pécheurs. Ses aumônes étaient persévérantes, et ses conseils couraient par tout le monde. Elle les prodiguait aux associés du Rosaire vivant. et ses largesses n'oubliaient pas les missions lointaines.

Elle ne se bornait pas aux offrandes de la Propagation de la Foi : elle avait la dévotion des objets de piété, médailles, chapelets, croix de toutes sortes : " Il m'en faudrait, lui écrit modestement un évêque, la cargaison d'un petit navire. Consultez votre bourse, et si vous ne pouvez tout d'une fois, envoyez peu à peu. Je vous ferai crédit." L'évêque, qui demandait et attendait, avec cette grâce et cette patience, était le grand évêque d'Acanthe, Mgr Pierre-André Retord. Pauline avait beaucoup aidé à la diffusion de la médaille miraculeuse : elle l'employait à tout, à convertir les pécheurs et à les préserver des châtimens provoqués par leurs crimes. Ces châtimens de Dieu, elle les voyait toujours menaçant sa ville, son pays, l'Eglise entière. C'était là la cause de ses larmes et de ses pénitences. L'intime de son cœur, comme elle disait, acceptait tout, tandis que son cœur de chair répugnait, se soulevait et se sentait expirer dans des angoisses infinies. La douleur était devenue la vie de Pauline, et le martyr était son pain quotidien. Quels mystères de supplications, de larmes, de douleur dans la maison de Lorette !

La compagnie y restait petite, et devant le retentissement des œuvres et leur sublimité, devant cette longue et persistante agonie d'une âme s'offrant en victime, on se demandera peut-être la raison du peu de développement de ce germe. Les compagnes étaient de choix : dans leur dévouement, leur obscurité et leur petit nombre, ces âmes d'élites ont chacune une physionomie propre et charmante, que l'auteur a su faire ressortir au milieu du rayonnement qui entoure Pauline. Elle avait donc grand souci de la condition des pauvres. Mêlée avec eux, elle comprenait, nous l'avons dit, la dureté violente et écrasante que les progrès et la Révolution ont ajoutée à cette loi divine du travail, où la Providence a attaché tant de grâces, de lumières et de paix, et qui est la source même du développement du génie humain. La Révolution, en niant la loi divine du travail, en remplaçant la main humaine par la mécanique, a détruit autant qu'elle a pu l'influence morale du labeur, et en a même retiré en partie la participation intellectuelle de l'homme. L'ouvrier est devenu une bête de somme, l'esclave et le courtisan de la force brutale. Pauline qui voyait ce ravalement de l'image de Dieu, rêvait aux moyens de régénérer les classes laborieuses, elle voulait un travail rémunérateur et fécond, où l'âme et l'intelligence auraient autant de part que le corps ; elle visait l'atelier de Nazareth et suppliait saint Joseph de nourrir, d'élever et de sauver les âmes vouées au labeur manuel.

Le salut était, à ses yeux, le dernier mot de tout et la fin de tous les rapports des hommes entre eux ; les conditions et les lois d'une société bien réglée ne doivent-elles pas faciliter le salut de chacun et y concourir ? Ce souci, qui est étranger à la loi révolutionnaire, est peut-être incompatible avec les libertés modernes. Pauline ne pouvait songer à modifier l'ordre social de son temps ; mais devant la Providence de Dieu, elle roulait dans son esprit cette pensée que " l'or et l'argent dont le dragon de l'abîme fait sa litière doivent avoir dans les desseins providentiels une bonne destination, puisque, comme l'ensemble des êtres et des choses, ils ne sont sortis des mains du Créateur que pour servir à sa gloire." Elle avait l'imagination ardente. Elle se voyait

en compagnie des mages apportant de l'or au divin enfant ; elle eût voulu faire du Mammon d'iniquité un véritable mont-de-piété. Elle rêvait ce qu'elle appelait la banque du Ciel, c'est-à-dire de la constitution d'un capital, dont les revenus seraient consacrés aux bonnes œuvres. N'y a-t-il pas une sorte de tentation dans ces désirs de mettre la main sur les richesses humaines pour les faire refluer sur les besoins charitables et spirituels ? La joie de donner peut cacher parfois et entretenir une passion plus ou moins mesurée des biens de la terre : ce n'était assurément pas le sentiment de Pauline. Elle était vraiment désintéressée, et ce n'était pas pour la joie de les manier qu'elle désirait verser des millions dans l'escarcelle des pauvres et dans la main de Jésus-Christ. Toutefois, en général, de pareilles rêveries et de telles aspirations peuvent être empreintes des mirages de la convoitise, et la fascination de l'or est aussi subtile que violente.

C'est une chose délicate et rare de confondre les entreprises de l'aumône avec celles de l'industrie. Je dis de l'aumône, je ne dis pas de la charité. La charité qui est le parfum qui empêche les sociétés de se corrompre, est nécessaire au milieu des rouages où s'exercent et s'unissent le capital et le travail. Peut-on y introduire l'aumône sans mêler des choses contraires ? il se peut que Pauline ait tenté cette confusion.

Elle avait grandement raison d'estimer que les conditions modernes du travail rendent plus difficile aux ouvriers la grande œuvre uniquement nécessaire de leur salut ; et elle n'avait pas tort de supposer qu'un peu de bien-être et de bonheur dans les conditions de l'existence matérielle, la facilité de goûter davantage aux joies de la famille et la liberté d'observer le repos du dimanche, par exemple, devaient être pour les ouvriers des conditions de moralité essentielles à la vie même de leurs âmes. Elle voulait d'eux encore l'apostolat chrétien par l'exemple, et là seulement se trouvait à son sens la solution du problème de la régénération sociale.

Ces préoccupations, ces désirs, et par-dessus tout le souci profond de son cœur de diminuer et de réparer les outrages dont souffre le cœur de Jésus, engagèrent Pauline à consti-

tuer une grande entreprise industrielle. Il lui était bien difficile d'en connaître par elle-même le détail. Le but qu'elle fixait couvrait tout, et elle comptait sans doute qu'à raison de ce but la Providence viendrait en aide à son inexpérience. Il s'agissait, en fait, de forges et de mines. Aux yeux de Pauline, il s'agissait avant tout d'une cité industrielle et chrétienne; elle y voyait le travail réglé sur la loi même de Dieu, délivré des cruautés révolutionnaires, enrichi de ses propres sueurs et répandant l'aisance avec justice parmi tous ceux qu'il occuperait. Elle avait fait ses calculs : les bénéfices devaient être considérables; elle se résolut d'employer ses revenus, tout ce qui lui restait de la fortune de son père, tout ce dont ses sœurs purent disposer; et ne se voyant pas encore assez d'avances, elle accepta les capitaux qui s'offrirent à elle, elle les provoqua même et les poursuivit. Hélas ! ses relations, nous le savons, étaient surtout parmi les pauvres et les ouvriers. De nombreuses petites économies, modeste pécule du labeur et de la sobriété, furent déposées entre ses mains. Elle prit de toutes parts. Elle croyait en faisant faire une bonne œuvre assurer l'aisance de tous ceux qui s'associeraient à elle. Elle n'eût pas même refusé le concours de ceux qui ne s'occupaient ni d'âmes ni de Christ, et qui n'auraient vu dans Notre-Dame des Anges, c'était le nom de son entreprise, qu'un moyen de gagner de l'argent. Pourquoi les aurait-elle écartés ? N'était-ce pas bien les fonds de l'Égypte à consacrer au vrai Dieu ?

L'historien assure que les calculs étaient justes, solides, et que raisonnablement toutes les prévisions de Pauline devaient se réaliser. Au moins avait-elle compté sans la malhonnêteté et la perfidie des hommes; et dans la simplicité de son honnête inexpérience, sans avoir de garanties, elle livra ses ressources et toutes celles qu'elle avait recueillies, aux mains de fripons qui en abusèrent. En un clin d'œil, elle se trouva ruinée. Les fonds qu'elle avait versés pour l'acquisition des propriétés furent détournés de leur destination : on avait fait un essai de travail, qui avait été un véritable pillage et avait surtout servi à créer des dettes. Pauline se trouvait sans ressources, obérée d'un passif énorme. Elle ne perdit pas de vue Notre-Dame; elle s'obstina à la faire

subsister et consentit à se débattre au milieu des difficultés, des procès et des plaintes de toutes sortes poussées par ses créanciers. Elle voulut chercher quelques secours auprès des hommes ; mais, dès qu'elle fut ruinée, les hommes s'éloignèrent d'elle : les amis de Job ne lui manquèrent pas, il est vrai, pour lui remontrer son imprudence et lui faire considérer en détail l'abîme où elle était tombée. C'était bien la main de Dieu qui s'était appesantie sur elle. L'Écriture ne dit pas si la liberté que le Seigneur avait laissé au démon contre le saint homme de la terre de Hus avait été provoquée par quelque faute du patriarche.

Pauline non moins résignée écoutait tout, et les longues objurgations ne lassaient pas sa patience et ne la décourageaient pas. C'est là la partie intéressante et grandiose de sa vie. Elle est dans l'épreuve, non plus seulement cette épreuve intellectuelle et intérieure qu'elle connaissait dès longtemps, où son âme s'anéantissait devant Dieu, seule en sa présence, et où l'intime de son cœur acceptait, dans l'ombre et le silence, des désolations spirituelles qui répugnaient à son cœur de chair et dont rien ne paraissait au dehors. Elle était désormais atteinte et blessée aux yeux des hommes ; c'est sous le regard de tous qu'elle était livrée à l'épreuve matérielle et extérieure. Elle était aux prises avec la pauvreté, les inquiétudes et les dénuements qu'elle entraîne, et aussi avec les reproches, les injures et tous les procès que pouvaient lui intenter les créanciers, qui avaient vu périr leur fortune entre ses mains. Pauline reconnaissait bien ses dettes et se demandait comment y satisfaire. Aux reproches et aux injures même qu'elle avait, à supporter, se joignait la honte de ne pouvoir faire honneur aux engagements qu'elle avait pris. Fille de négociant, elle sentait cette honte plus vivement qu'un autre peut-être, mais ne s'abandonnait pas au découragement ; et sans quitter du regard ni du cœur le Dieu qui l'éprouvait cruellement et la laissait dans les douleurs et l'oppresse, elle s'ingéniait pour remplir ses obligations.

L'œuvre de la régénération des ouvriers lui tenait toujours au cœur, et l'évêque de la Rochelle, Mgr Villecourt, un Lyonnais, ami de son père, et qui la connaissait de longue

date, lui avait dit de ne pas l'abandonner et d'aller partout solliciter des aumônes. Le conseil pouvait paraître étrange. Sans doute Pauline faisait passer dans le cœur de ceux qui l'écoutaient la foi dont elle vivait. Comme toutes les âmes ardentes et pures, elle avait une parole de flamme et pénétrante. Quand elle reçut le conseil de Mgr Villecourt, elle trembla au-dedans d'elle-même. Elle avait déjà envisagé ce moyen de maintenir sa pieuse entreprise, et malgré toutes les révoltes de son cœur de chair, elle s'était soumise dans l'intime de son cœur à cette nécessité si elle lui était ordonnée. Les révoltes s'exaspérèrent quand l'ordre en fut intimé ; il lui en coûtait de se faire mendicante. Elle but jusqu'à la lie l'amertume du calice, d'autant que la quête fut peu fructueuse, et rencontra les entraves les plus grandes et les plus cruelles humiliations. En même temps, les perplexités de toutes sortes la dévoraient. A chaque jour, elle se sentait à la veille et se trouvait sous la menace de l'expropriation de Lorette aussi bien que de Notre-Dame des Anges. Elle était sans pain, à la lettre, dénuée de tout, elle et ses dernières compagnes : allaient-elles être sans asile ? Elle mendiait en France, elle faisait quêter en Angleterre et en Allemagne ; les sommes recueillies servaient à prolonger le martyre et à retarder une expropriation mille fois soufferte avant d'être réalisée ; il fallut néanmoins en encourir l'opprobre. Notre-Dame des Anges fut vendue par autorité de justice et à vil prix. La ruine était consommée. Les créances n'étaient pas couvertes, et le supplice se continua d'autant plus cruel que Pauline dans son génie et dans son cœur, dans son expérience même avait conscience d'avoir entre les mains des ressources qu'elle eût pu utiliser et qu'elle voyait sans cesse périr et lui échapper.

Je ne peux pas entrer dans tous ces détails : ils sont navrants. Ce qui est admirable, c'est la constance de cette âme, sa fidélité et son recours constant auprès de Dieu dans la paix, dans la résignation, dans l'amour. Les amis de Job eux-mêmes avaient fui. Ceux qui avaient connu, encouragé, admiré la Propagation de la Foi et du Rosaire, se détournaient d'elle. Quelques témoins lui restaient. Divers évêques voulaient toujours encourager ses efforts, le cardinal de

Bonald ne cessait de lui manifester son intérêt. Le Pape lui-même, Pie IX, eût voulu relever Notre-Dame des Anges et maintenir Lorette : le Souverain-Pontife se trouva impuissant. Les quêtes, que Pauline aurait pu organiser, furent partout rendues impossibles, le calice fut épuisé jusqu'à la dernière goutte. La misère la plus noire était assise à Lorette et la pénurie la plus extrême. Sans feu, sans pain, subsistant elle et ses compagnes par miracle, la pauvre fondatrice de deux grandes œuvres catholiques fut jusqu'à son dernier jour poursuivie par les plaintes, les recherches de ses créanciers et tous les sévices de la justice humaine. Elle porta tout patiemment dans les larmes, dans l'humiliation la plus désolée et la plus fervente, uniquement appliquée à ne pas se plaindre, à se soumettre sans se décourager et, à travers toutes ces amertumes, à aimer fidèlement son Dieu.

Nous le répétons, c'est la partie touchante de sa vie. " Dieu, dit le Souverain-Pontife Léon XIII, a permis tout cela afin qu'au déclin de ses jours elle suivit Jésus-Christ mourant pour son peuple, et que par la foi, la confiance, la force d'âme, la douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, elle se montrât la vraie disciple du Sauveur."

Le Saint-Père concluait combien il était à " désirer que fût écrite la vie de cette vierge si humble, qui avait si bien mérité de l'Eglise et s'était si soigneusement appliquée à vivre cachée." C'est cette vie que vient de donner au public Mlle J. Maurin. Nous ne voulons rien dire du livre en lui-même. Le récit en est aussi simple et aussi clair que le sujet en est ample et attachant. Dans nos jours de bouleversement social, à travers l'évanouissement des fortunes les mieux assises et des richesses les plus solides, cette *Vie* n'offre-t-elle pas des exemples et des leçons qui pourraient être particulièrement goûtées ? Pauline-Marie Jaricot, qui avait voulu faire rendre à l'or l'hommage que toute créature doit au Créateur, n'a-t-elle pas été l'objet d'une particulière revanche de la part du Mammon d'iniquité ?

Tous les efforts de Satan ne peuvent que faire briller la vertu des amis de Dieu ; et en lisant le récit de ces dernières années de la vie de Pauline, et en constatant l'impuissance où s'est trouvée la parole et la volonté du Souverain-Pontife

à faire rendre justice et à apporter quelque soulagement à cette vierge qui avait si bien mérité de l'Eglise, il faut bien, selon la parole de Léon XIII, reconnaître une bénédiction particulière.

“ Dieu soit loué, ” disait un missionnaire qui avait peine à reconnaître sur le port de Marseille, dénuée de tout, et dans un accoutrement de mendiante, Pauline Jaricot sur le point de s'embarquer, par charité et en vertu d'un certificat d'indigence, pour se rendre à une dernière audience du Souverain-Pontife. “ Dieu soit loué ! Le nom et les œuvres de “ Mlle Jaricot étaient exaltés dans tout l'univers catholique, “ et votre fortune se multipliait à mesure que vous la produi- “ guiez au bien et au malheur ; c'était de la joie et de la “ gloire pour ce monde, mais votre vie ne portait pas assez “ le signe de Jésus. Maintenant humiliée dans la poussière “ et la boue, je vous estime bien heureuse, et j'ai la certitude “ que le Seigneur est réellement avec vous. Vous voilà enfin “ bénie comme je le souhaitais ! ”

Souhait charitable et surnaturel, qui témoigne de la gloire et de l'honneur de la pauvreté dans ses plus cruelles angoisses. Souhait dur à l'entendement humain et que Pauline dans ses larmes et ses douleurs savait comprendre et goûter. Sainte, grande et bienfaisante pauvreté !

LÉON AUBINEAU.

Ste. ANNE DE RISTIGOUCHE

COMTÉ BONAVENTURE, P. Q.

15 Avril 1886.

A Sa Grandeur Monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec.

MONSEIGNEUR,

C'est avec plaisir que je me rends à la demande de Monsieur l'aumônier de votre palais archiépiscopal, en vous transmettant un rapport sur la Mission de Ste. Anne de Ristigouche.

Cette mission peut être considérée comme une des plus anciennes du pays, puisque, dès 1676, le Révérend Père Chrestien Leclercq, Récollet, visitait régulièrement cet endroit deux fois par année, aux fêtes de Noël et de Ste-Anne.

Il passa douze ans dans ces missions.

L'abbé Maillard, prêtre des missions étrangères, lui succéda et exerça le saint ministère, parmi les sauvages, pendant près de 40 ans.

Il étudia leur langue à fond, écrivit toutes leurs prières et leurs cantiques, leur donna des hiéroglyphes, leur apprit à les entendre et à les transcrire.

Plusieurs de ces manuscrits se trouvent encore dans les archives de cette mission, mais sont, pour la plupart, incompréhensibles aux sauvages, parce que leur langue a beaucoup changé depuis cette époque.

Cette nation mic-maque était autrefois nombreuse, mais les guerres sanglantes qu'elle allait porter même jusque chez les Esquimaux, et différentes épidémies l'ont considérablement réduite.

La mission de Ste-Anne de Ristigouche compte aujourd'hui 500 sauvages, parlant tous la langue mic-maque; beaucoup parlant la langue anglaise, et très peu la langue française.

Ils apprennent facilement la langue anglaise par suite du contact journalier qu'ils ont avec la petite ville de Campbell

ton, N. B., sise en face de Ristigouche, à un mille environ ; et aussi par leurs occupations, durant la belle saison d'été, avec plusieurs touristes et millionnaires de la République voisine, qui viennent en bon nombre faire la pêche au saumon dans les rivières Ristigouche et Matapédia.

Les offices divins se chantent dans leur langue, et les instructions se font aussi en langue sauvage.

Le missionnaire est obligé de parler trois langues tous les dimanches ; ce travail de triple prédication lui est imposé par la présence de quelques familles irlandaises et françaises qui assistent aux offices.

Ces sauvages sont généralement d'un caractère doux, et aiment leur religion. On ne compte pas un seul protestant parmi eux, grâce à Dieu.

Bien qu'en général ils soient bons catholiques, ils ont cependant une passion désordonnée pour les boissons enivrantes ; et, une fois sous l'influence de l'alcool, ils deviennent furieux, et ressemblent plutôt à des bêtes féroces qu'à des hommes privés de raison.

J'ai cependant réussi, l'été dernier, à maintenir la paix et le bon ordre au milieu d'eux, grâce à l'assistance de deux constables qui m'ont été fournis par les autorités fédérales. Quelques coups d'autorité ont suffi.

Ces sauvages sont très attachés à leur chapelle et la voient avec peine s'en aller en ruine.

Des réparations considérables sont d'une nécessité absolue et de la plus grande urgence pour continuer à y célébrer les offices divins.

Il faut aussi construire une maison pour le missionnaire. Il lui sera impossible de passer un autre hiver dans celle qu'il occupe maintenant.

Pour tous ces travaux, il faudrait au moins \$6,000, et il n'y a pas un sou dans le trésor mic-mac.

Mes instances répétées auprès du gouvernement fédéral pour nous venir en aide dans ces différents travaux, n'ont pas encore eu le résultat désiré.

Ces mic-macs aiment beaucoup les belles cérémonies et les décorations aux grandes fêtes ; rien ne les attire autant aux offices.

Mais la pauvreté de notre chapelle, vous le comprenez sans peine, ne me permet pas toujours de faire les décorations que je désirerais.

Ces sauvages en général sont très insoucians, et, par suite de leur grande imprévoyance, ils souffrent de la misère, surtout durant la froide saison de l'hiver.

Il y a parmi eux un grand nombre de veuves, d'orphelins et d'infirmes. Ce sont surtout ces pauvres malheureux qui souffrent de la faim et du froid. Le gouvernement d'Ottawa leur envoie bien quelque chose, mais ce qu'il peut donner est loin d'être suffisant.

Il y a beaucoup de bien à faire parmi eux, pourvu que l'on possède une forte dose de patience et en même temps une grande autorité; il me faudrait ces importantes qualités pour opérer le bien nécessaire. Priez, Monseigneur, afin que je les acquière.

Je disais, il y a un instant, qu'en général, ils sont bons catholiques; malheureusement ils sont beaucoup travaillés par les protestants qui leur mettent toutes espèces de fausses idées dans la tête au sujet des principaux dogmes de notre sainte religion.

Leur contact quotidien avec eux, demande une grande surveillance de la part du missionnaire et des instructions répétées sur les vérités dogmatiques.

Il y a eu dans le cours de l'année dernière, 34 baptêmes, 23 sépultures et 8 mariages. Ces sauvages ne diminuent point, mais leur accroissement n'est pas rapide, puisque dans l'espace de 40 ans, ils n'ont augmenté que de 50. comme on peut le constater par les registres de cette mission.

Ils ont eu, l'an dernier, l'avantage d'une retraite de huit jours, prêchée, avec un grand succès, par le Rév. Père Lacasse, O. M. I.

Cette retraite était la première qu'ils n'avaient jamais eue, et les fruits en ont été des plus abondants et les résultats des plus consolants.

Je demeure avec la plus haute considération,

Monseigneur, De Votre Grandeur,

Votre tout dévoué serviteur,

CHS. GUAY. *Prot. Apost. ad instar.*

La Persécution dans l'Extreme Orient.

(Les Missions Catholiques.)

TONG-KING.

Lettre de Mgr. Puginier, des Missions Etrangères, vicaire apostolique du Tong-King occidental.

Ké-so, 27 janvier 1885.

Dans le courant de 1884, j'ai écrit en Europe un certain nombre de lettres; elles vous ont fait connaître la situation de la mission du Tong-king occidental. Je me bornerai dans celle-ci à vous signaler les événements les plus récents.

La première nouvelle que je reçus au commencement de cette année fut une nouvelle de mort et de malheurs. Elle m'était apportée par le vicaire de la paroisse de Bâu-no, district de Son-tây. Ce prêtre venait m'annoncer à la hâte l'assassinat d'un élève de la mission, de plusieurs chrétiens, l'enlèvement d'un grand nombre de femmes et d'enfants, l'incendie de l'annexe de la paroisse, de l'église et d'une dizaine de villages chrétiens. Il me pria de faire connaître au général en chef le danger que courent particulièrement les cinq paroisses supérieures du même district exposées aux ravages de fortes bandes de brigands qui préparent les voies aux troupes de Chine et aux Pavillons-Noirs. Ces derniers sont campés sur le fleuve Rouge et sur un affluent de la rivière Claire appelé Sông-chây. Leurs avant-postes sont établis dans deux chefs-lieux de paroisse dont les chrétiens ont dû fuir; de là ils ont imposé plusieurs villages chrétiens de dix mille francs chacun, menaçant de les détruire s'ils ne livrent pas cette somme.

Il est vrai que là ce n'est plus, comme l'an dernier dans la province de Thanh-hoa, une guerre déclarée officiellement aux chrétiens par les autorités annamites, les villages païens ne sont pas plus épargnés; mais le malheur des uns ne

diminue pas la grandeur de celui des autres. Voilà un an que ce district de Son-tây est continuellement ravagé, tantôt par les Pavillons-Noirs, tantôt par des bandes de pirates qui y ont accumulé des désastres incalculables. Quatre prêtres de ce district ont dû récemment quitter leurs paroisses parce qu'ils avaient été dénoncés aux Pavillons-Noirs qui cherchent à se saisir d'eux pour les mettre à mort. Je ne puis prévoir encore le moment où il leur sera possible de rentrer au milieu de leurs ouailles.

L'année 1884 a été une année d'épreuves incessantes, tantôt pour la mission toute entière, tantôt pour différents districts ; aussi, notre compte-rendu d'administration des sacrements est-il en tous points inférieur à celui des années précédentes. Ce n'est pas que nous ayons eu moins de travail, moins de fatigues que de coutume ; mais vous savez bien que les Apôtres s'étaient donné beaucoup de peine toute une nuit et ils n'avaient rien pris. Pussions-nous, après nos malheurs, voir aussi une pêche miraculeuse, des conversions nombreuses et sincères, et l'établissement solide de la foi dans ce pays qui, en passant par de grandes tribulations, a donné de nombreux exemples de vertus héroïques.

Déjà nous entrevoyons des grâces de salut ; une seule paroisse du district de M. Ramond compte plus de 1,500 catéchumènes, dont 400 au moins sont prêts à recevoir le baptême, sans parler de 200 que le Père a déjà baptisés au mois de novembre dernier. Si je n'étais éprouvé par un de ces rhumes que le bon Dieu m'envoie souvent dans cette saison humide et froide, j'irais moi-même parcourir ces chrétientés naissantes où le passage de l'évêque contribue puissamment à remuer les cœurs et augmenter le mouvement des conversions. J'ignore s'il me sera possible d'entreprendre cette tournée qui menace d'être pénible. Je consulterai mes forces après la retraite que je suis en train de donner aux prêtres indigènes, et après l'ordination très nombreuse qui la clôturera. Dans huit jours, en effet, j'aurai, grâce à Dieu, cinq prêtres indigènes de plus, et, même avec ce renfort, je ne comblerai pas encore les vides faits par la mort.

La mauvaise situation du Laos ne m'a pas permis d'envoyer, à la fin de l'année, des missionnaires et des catéchis-

tes porter des secours spirituels à ces néophytes si éprouvés.

Aucune justice n'a encore été rendue ; les ennemis de la religion et de la France, qui ont massacré des missionnaires, des prêtres, des catéchistes, des chrétiens et qui ont incendié et pillé plus de cent villages, sont toujours fiers de leurs exploits et de leur impunité.

Envoyer, dans les circonstances actuelles, des missionnaires et des catéchistes au Laos, ce serait les vouer à une mort certaine sans profit pour les âmes.

Demandez pour nous la foi et la patience, le courage et la force, et par-dessus tout, l'amour pour ce vrai Dieu auquel nous avons consacré notre vie et notre mort.

KOUANG-SI.

Lettre de Mgr Foucard, préfet apostolique du Kouang-Si, à M. le Supérieur du séminaire des Missions Etrangères.

J'avais appris dernièrement que le Père Renault et ses deux compagnons se dirigeaient sur Pak-hoi. Or voici qu'on vient d'annoncer le blocus de ce port par les armes françaises. Jugez de mes inquiétudes ! Les habitants de ce pays ont déjà beaucoup souffert de la guerre et maintenant ils la voient arriver jusque dans leurs foyers. N'avons-nous pas à craindre que leur exaspération ne se tourne contre les missionnaires français et contre nos chrétiens ? Aussi j'apprends que nos pauvres néophytes se réfugient en masse vers les montagnes, au risque d'être dévorés par les tigres ou emportés par la fièvre des bois. Les Pères Chouzy, Lavest et Pernet, expulsés de Kouy-hien, viennent d'arriver à Hong-Kong. Pour prévenir cette expulsion, en avisant M. le Ministre de France du pillage de Chang-Sé, je l'avais prié de faire tout ce qui était en son pouvoir pour que nos autres postes ne fussent pas inquiétés. Le 12 février, Son Excellence avait bien voulu me répondre que M. le Ministre de Russie allait faire des démarches en notre faveur et qu'il y avait tout lieu d'espérer qu'elles seraient couronnées de succès. Mais le gouverneur du Kouang-si n'a pas attendu les ordres de Péking et, dès le 11 février, il a fait signifier par le mandarin de Kouy-hien à nos confrères qui habitaient cette ville qu'ils eussent à quitter le pays, car, disait-il, il ne pourrait plus répondre de leur sécurité.

Plus tard on a eu des preuves que les plus pressés pour faire partir les missionnaires étaient le sous-préfet et surtout le préfet local qui paraît avoir eu l'initiative de cette démarche. Quoi qu'il en soit, le chef de cette station importante, M. Chouzy, espérant gagner du temps, proposa au mandarin d'attendre l'ordre du consul de France ; mais le récent pillage de Chang-sé lui fut objecté et la conclusion bien arrêtée fut qu'il fallait

se décider à partir sous peine d'être privé de protection ; parole qui équivaut à la menace d'un pillage à courte échéance. En conséquence, nos confrères ont pris le chemin de l'exil d'où les communications, je vous l'ai déjà dit, deviennent de plus en plus difficiles avec les autres missionnaires et avec nos chers chrétiens, abandonnés, nouveaux dans la foi, à la fureur de tant d'ennemis de toute sorte. Comme nous allons prier pour eux !

Notre chapelle de Son-Ly a été entièrement pillée. Une troupe considérable d'enfants de nos orphelinats et un bon nombre de néophytes accompagnent les Pères. Comment nourrir tout ce monde ? Comment accorder quelques secours aux chrétiens de l'intérieur réduits par les païens à la dernière misère ?

Je remercie les directeurs de la Propagation de la Foi pour le subside extraordinaire qu'ils vous ont mis à même de pouvoir m'envoyer. J'espère que, sous une forme ou sous l'autre, la Divine Providence continuera de nous venir en aide, en tournant vers le Kouang-Si la pensée des âmes généreuses et, de notre côté, nous ne cesserons pas de prier pour nos bienfaiteurs, et d'appeler sur eux et sur leurs familles les plus abondantes bénédictions de Dieu.

CHINE

MASSACRES AU YUN-NAN.

Dans le courant du mois de novembre, écrit Mgr Fenouil, Vicaire Apostolique du Yun-nan, les chrétientés du Bas-Yun-nan ont été en butte à une persécution ouverte qui a fait de nombreuses victimes. Jusqu'à présent, nous n'en connaissons que vingt-neuf. Leur mort a été héroïque, ce sont vingt-neuf martyrs. En effet, d'un seul mot, ils pouvaient racheter leur vie, procurer la sécurité de leurs familles et en protéger la fortune. Ce mot, ils ne l'ont pas dit. Tous, jusqu'au dernier moment, ont tenu haut et ferme l'étendard de la foi.

Ces héros de la croix ont versé leur sang avec une joie sainte et un courage aussi fort que paisible. L'un d'eux, voyant depuis quelques instants l'arme suspendue sur sa tête (on attendait sans doute quelque lâcheté de sa part) :

“ — Mais dépêchez-vous donc, s'écria-t-il, ou bien donnez-nous le temps de réciter nos prières, car c'est aujourd'hui dimanche.”

La matrone de la maison, digne compagne de ce chrétien, avait dit en voyant entrer les meurtriers chez elle :

“ Ah ! vous voilà, braves gens ; vous ne savez pas quel service vous allez nous rendre.”

Au milieu des pieux fidèles dont je viens de parler se trouvaient quatre bandits baptisés dans leur enfance ; ils avaient à peu près tous les vices et si peu de vertus qu'on en voyait rarement quelque trace. Ces malheureux étaient la honte de la chrétienté et le désespoir du missionnaire. Malgré d'aussi mauvaises dispositions, quand on vint leur proposer l'apostasie, la foi de leurs ancêtres se réveilla dans leur cœur avec tant de force qu'ils ont tous les quatre victorieusement combattu pour la cause de Dieu et versé leur sang jusqu'à la dernière goutte. L'un d'eux dit à ceux qui lui apportaient les tablettes païennes :

“ Amis, nous nous connaissons tous ; vous savez que je n'ai pas la conscience délicate. Pour n'importe quoi, j'ai toujours été des vôtres ; mais renier Dieu, adorer des idoles, jamais. Et il est bien certain que je casserai la tête à celui qui tentera d'installer ces diableries dans ma maison.”

Après cette vigoureuse profession de foi, le lendemain, lui et ses trois compagnons mouraient pour la cause du bon Dieu qu'ils avaient d'abord si mal servi.

Je serais heureux de pouvoir ajouter que, dans toute la province, nos néophytes ont montré partout le même courage. Mais, hélas ! je le crains bien, quand le calme sera rétabli, quand nous pourrons nous compter, nous aurons peut-être à déplorer de nombreuses défections.

CHINE

KOUANG-SI

EXPULSION DES MISSIONNAIRES

Lettre de Mgr Foucard, Préfet apostolique du Kouang-si, à M. le Supérieur du séminaire des Missions Étrangères.

Hong-Kong, le 22 mars, 1885.

Le mois de Saint-Joseph est bien rempli !

Après les Pères de Kouï-Tsin arrivés ici avec leurs orphelins le 4 courant, M. Guimbretière a été expulsé à son tour et conduit à Canton; il est arrivé le 17 par le bateau. En même temps j'apprenais que, le 26 février, MM. Renault et Poulat avaient quitté leur mission des *Cent mille monts*, comptant sur une barque qui devait, le 1er mars, les conduire au bateau à vapeur de Pak-hoï. Malheureusement, le bateau n'a pu se rendre au lieu fixé que le 15 du même mois, retard fâcheux, car dans l'intervalle, le 7 mars, toute la côte limitrophe du Tonkin a été bloquée, y compris le port de Pak-koï. S'il n'y a rien de surprenant à ce que nos deux chers voyageurs ne soient pas encore arrivés, nous ne laissons pas cependant de concevoir des craintes assez vives à leur sujet. Le blocus a affolé les gens paisibles, qui se sauvent de toutes parts, laissant la place aux voleurs et aux soldats fugitifs, très nombreux depuis la prise de Lang-son; ceux-ci en profitent pour tuer et piller à leur aise. Peut-être nos confrères trouveront-ils à se cacher dans quelque famille chrétienne. S'ils pouvaient franchir la frontière annamite, ils trouveraient non loin un Père tonquinois; ce serait mieux encore, s'ils rencontraient un de nos vaisseaux qui font croisière sur les côtes. Peut-être enfin apprendrons-nous qu'ils sont retournés aux *Cent mille monts*. D'après les dernières nouvelles, le P. Lacaille y vivait en paix, paix relative évidemment, car il lui fallait à toute heure être prêt à fuir. Il a dans les montagnes une cachette où il a déjà passé une nuit; la faim est le seul ennemi qui pourrait le forcer dans cet asile.

Chez le Père Barrier, c'est tout différent le mandarin et les notables intriguent pour le faire partir. Sans doute il ne pourra tenir plus longtemps.

P.-S.—Le Père Patriat a reçu pour quelque temps à son Sanatorium MM. Pernet et Guimbretière, qui ont souffert plus que les autres des derniers événements.—Le 23 mars, à 3 heures et demie du soir, un télégramme de Haifang m'est parvenu ; il contenait ces mots : *Renault et Poulat arrivés.*

Lettre de M. Barrier à Mgr Foucard.

Kou-Tsin, 24 janvier 1885.

MONSEIGNEUR,

Quoiqu'il me soit pénible de vous parler toujours de persécution et de pillage, je veux cependant vous renseigner sur tout ce qui se passe ici ; c'est mon devoir.

Le 13 janvier, le village de Kou-tsin célébrait la fête de son *poû-sà* ; des bonzes avaient été invités. Beaucoup de monde, beaucoup de bruit ; la fête dura quatre jours. Quelque temps auparavant, un bachelier, chef du village avait signifié à mes chrétiens d'abord, à moi ensuite, que nous ne devions pas prier pendant ces jours de fête, de crainte, sans doute, d'effrayer le *poû-sà*. Je lui fis remarquer combien ses prétentions étaient injustes. N'ayant aucune bonne raison à me répondre, il finit par me dire : " Priez si vous voulez, mais vous ne vous en prendrez qu'à vous-mêmes des difficultés qui pourront en résulter." Quoiqu'il m'en coûtât de céder, parce que, la fête revenant tous les trois ans, je créais un antécédent fâcheux, je crus opportun de défendre aux chrétiens de prier à haute voix.

Quelques jours après la fête, un soir, plusieurs individus vinrent, à moitié ivres, se ruer contre notre porte d'entrée en criant et jurant. La première porte fut vite enfoncée et ils se dirigèrent vers ma chambre. J'eus le temps de fermer au verrou la porte de la résidence, et je courus aux greniers. Portes et fenêtres cèdent bientôt à leurs coups réitérés, ils entrent. Pendant qu'ils me cherchaient dans tous les coins

et recoins, le chef du village arriva et fit évacuer la maison. Je descendis aussitôt et lui demandai la raison de toutes ces scènes. Il me pria d'excuser ceux qui y avaient pris part. Le lendemain j'informai le mandarin de ces faits. Le mandarin reçut très mal le porteur de la lettre en lui disant qu'en m'introduisant au pays, il avait introduit un bandit. Comme je ne citais aucun nom, le magistrat força ce chrétien, sous peine d'être battu, à lui donner les noms de ceux qui avaient assisté à l'attaque de ma maison. Il conserve ces noms, et je le regrette vivement ; car il pourra s'en faire une arme contre moi, et jeter tous ces chinois contre ma résidence.

Koû-tsin, 18 février 1885.

Les craintes que je vous exprimais dans ma lettre du 24 janvier se sont réalisées. Le 23 février au soir arrivaient trois satellites avec ordre écrit et en forme de saisir treize personnes du village et de les conduire au prétoire. Aux noms arrachés au porteur de ma lettre, le mandarin, qui voulait me rendre odieux et me faire chasser, en avait ajouté quelques autres ; il avait choisi les plus riches du village et des gens qui n'avaient pris aucune part au coup de main tenté contre moi ; il les donnait tous comme dénoncés et accusés directement par moi. Vous pouvez vous figurer quelle tempête souleva dans le village l'arrivée de ces satellites ; les voilà, à peine arrivés, de courir chez les familles accusées, réclamant opium et sapèques, s'emparant de tout ce qui est à leur convenance. Heureusement le porteur de ma lettre était absent, sans cela il ne serait plus en vie aujourd'hui.

Les païens furieux vinrent ensuite s'installer dans la chapelle ; ils étaient là plus d'une centaine, m'insultant à qui mieux mieux, bouleversant tout. Mes gens avaient fui, et j'étais seul en face de cette cohue. Enfin quand ils furent bien repus de viande et de vin, ils se retirèrent. Une personne influente du voisinage eut pitié de moi et parvint à chasser les satellites. Cependant les familles pillées par les satellites veulent être indemnisées.

Je passai une nuit sans sommeil. Le 5, les plus acharnés

contre moi s'assemblent et me réclament une somme énorme. Comme je ne me rendais pas assez vite à leurs exigences, ils se précipitent au nombre d'une dizaine et m'entraînent dehors ; leur intention, ils l'ont dit, était de me jeter à l'eau. Je ne fis aucune résistance, j'aurais été même heureux de mourir pour ces chères âmes. Mais, voyant que cette scène tournait au tragique, quelques hommes du village, parmi lesquels mon maître d'école, me défendent bravement, échangeant quelques coups de couteaux avec les forcenés, me délivrent, et me ramènent dans ma chambre. Les chefs du village se réunirent ensuite, on délibéra une grande partie de la journée, enfin je parvins, mais non sans peine, à terminer cette affaire. Soit argent donné aux satellites, soit compensation aux familles accusées et pillées, soit gratification aux chefs qui m'ont aidé, j'ai déboursé cent soixante francs, mais à la condition expresse que l'affaire serait entièrement terminée, et que si les satellites revenaient encore pour le même motif, tous les gens du village s'entendraient pour les chasser.

Voilà ma triste épopée. Les choses en resteront-elles là ? Si le mandarin ne fait qu'envoyer encore des satellites, le chef du village m'a promis qu'il n'y aurait rien à craindre, et qu'on les recevrait de manière à leur ôter l'envie de revenir. Mais qui pourrait connaître toutes les ruses de ce mandarin ? Il est vendu aux notables de Liou-tchèu qui font l'impossible pour me faire partir.

Priez pour moi, car parfois l'épreuve est trop forte pour mes faibles épaules ; alors on se jette sur son crucifix et on pleure. Etre insulté ou battu cela m'importe peu, n'est-ce pas le pain quotidien du missionnaire en Chine et ailleurs ? Mais voir périr une œuvre qui promettait tant et sombrer toutes ses espérances, c'est le calice que je demande à Dieu d'éloigner de moi. Cependant que sa sainte volonté soit faite, que sa divine main soit bénie, même lorsqu'elle frappe !...

Lettre de M. Chouzy, missionnaire apostolique au Kouang-Si, à M. le Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Paris.

Hong-Kong, 19 mars 1885.

La persécution poursuit son œuvre dans notre mission du Kouang-Si. Après les brigandages exercés chez MM. Barrier et Guimbretière, arriva le pillage de l'établissement de Chang-sè-tcheou, et cinq semaines plus tard l'expulsion des missionnaires de Kouy-hien. C'est de ce dernier fait que j'ai voulu vous entretenir aujourd'hui.

Vous savez combien était précaire depuis dix-huit mois notre situation dans les parages de Kouy-hien. Au sac de Sèn-pàn-kiaô et à la captivité de M. Pernet avait succédé la destruction complète de l'établissement ; des menaces continuelles pesaient sur nos chrétientés alarmées et l'œuvre des conversions était presque partout arrêtée. Depuis que MM. Lavest et Pernet avaient dû se réfugier chez moi, nous étions trois confrères à Kouy-hien où il semblait y avoir plus de sécurité.

La population était si pacifique que le bruit des événements paraissait devoir passer inaperçu sur nos têtes. Malgré la connaissance que nous avions des dispositions peu bienveillantes du sous-préfet local, rassurés par l'attitude correcte du gouverneur de la province, nous espérions échapper à l'orage. Mais l'homme ennemi tramait secrètement contre nous depuis la tentative avortée des soldats contre notre maison le 2 janvier et surtout depuis le pillage de Chang-sè le 7 du même mois. Sur une pétition de notre préfet, à l'instigation sans doute de notre mandarin, le gouverneur prononça notre expulsion. Notre sous-préfet m'envoie la pièce le 10 février en nous pressant de quitter la ville le plus tôt possible. Après avoir pris copie de la note, je me rends moi-même au prétoire pour demander des explications.

A mes objections tirées du texte même de la pièce officielle, ainsi que l'absence de communications dans ce sens, soit du consul, soit de l'évêque, on me représente sous les couleurs les plus vives les dangers de notre situation, me faisant entrevoir sans détour le sort de Chang-sè.

“ — Pourtant, répondis-je, nos rapports avec la population sont excellents ; le passé et le présent me semblent un garant de l'avenir.”

“ — Peut-être, en effet, n'auriez-vous rien à craindre de la part de la population, mais votre position sur la grande voie de communication entre Canton et le Tong-King, vous expose à des coups de main subits de la part des troupes de passage. Voilà les Français presque à la frontière, la surexcitation peut me rendre hors d'état de vous protéger. Vous savez les violences récentes des recrues cantonnaises ici. Vous devez partir au plus vite. Vous reviendrez après la paix.”

“ — J'en conférerai d'abord avec mes confrères. Mais en tout cas il me faut protection pour mes établissements et pour nos chrétiens, si nous partons. Il nous faut aussi protection dans la route.”

Tout m'est promis, sera-t-ce tenu ? Il m'est permis d'en douter, malgré les airs courtois sous lesquels le fonctionnaire a essayé de cacher sa haine. Nous n'avions qu'à nous exécuter pour éviter de plus grands maux, c'est-à-dire prévenir un pillage et une expulsion plus violente.

Les derniers jours de l'année chinoise, toujours si dangereux par les brigandages qui se commettent, se passèrent pour nous sans incident. Au premier de l'an, nous reçûmes cartes et visites des mandarins et des notables, comme si de rien n'était ; contre notre attente et à notre grande consolation, pas même une parole. Les quelques jours qui nous étaient laissés furent employés à organiser nos catéchistes, nos maîtres d'écoles, et pourvoir, autant que possible, au maintien des œuvres qui existent. Après plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir que l'un de nous pût rester au poste, j'adressai au prétoire une protestation pour réclamer de nouveau l'exécution des promesses faites, avec la publication d'un arrêté dans ce sens. Le quatrième jour de la lune (18 février) notre retraite s'effectua.

L'embarquement de nos effets se fit de grand matin pour plus de sûreté ; au point du jour c'était fini, mes deux confrères avaient aussi quitté la maison. Le mandarin se présenta avec les deux commandants militaires pour procéder à l'inventaire du mobilier ; l'opération terminée, le sous-préfet arriva. Avec le commandant de la place, il constate les bons rapports qui ont existé entre nous, les dispositions pacifiques de la population à mon égard, et me renouvelles ses promesses à l'égard de ma maison et de mes chrétiens. Tout en prenant acte de ces déclarations sans trop me fier à ce type de fourberie, j'exige, avant de me retirer, qu'il appose son sceau sur l'inventaire de mon mobilier et, qu'en ma pré-

sence, il placarde sur ma porte l'arrêté demandé, ce qu'il exécute devant mon parti-pris de ne pas en démordre.

Quand les principaux appartements ont été cadénassés, nous sortons dans la rue. Quel moment d'angoisse ! quel serrement de cœur ! La porte d'entrée se ferme aussi ; les scellés y sont apposés, celui du mandarin et le mien : j'avais obtenu ce dernier point afin d'atténuer aux yeux du public la portée de notre retraite. Cent cinquante spectateurs de tout rang étaient réunis dans la rue. J'échange avec les mandarins les dernières politesses et je monte dans une chaise louée pour gagner la barque. Je remarque dans les figures et les gestes plus d'un témoignage de sympathie ; Dieu en tienne compte à ces pauvres païens ! Il reste donc bien constaté que notre expulsion est le fait des mandarins seuls et qu'elle ne saurait en aucune façon être imputée aux habitants.

En gagnant le rivage, je jette encore un regard ému sur ma pauvre maison où, depuis cinq ans, j'ai tant souffert, mais d'où aussi étaient parti toutes les tentatives qui avaient abouti à la fondation des districts occupés depuis par MM. Lavest, Barrier et Guimbretière. Au lieu de secouer la poussière de mes pieds, je donne une dernière bénédiction à cette ville endurcie, sur laquelle est inutilement tombée, pendant tant d'années, la semence évangélique. J'arrive enfin à notre embarcation où je trouve mes deux confrères dont le cœur n'est pas moins serré que le mien. Le pauvre P. Lavest s'éloignait de ses œuvres déjà en bonne voie et d'un district plein d'avenir.

Nous restons encore deux heures dans la rade sans entendre un mot d'insulte de la part des allants et venants qui se succèdent sur la rive ; tous pourtant savaient notre départ et connaissaient notre barque. C'est seulement à dix heures qu'on partit. A onze heures nous avons perdu de vue la ville de Kouy-hien. A Dieu seul maintenant de veiller sur nos stations ! Espérons que nos saints protecteurs les garderont.

Le trajet jusqu'à Macao par le grand fleuve (Sy-Kiang) qui descend du Tong-King à la mer, s'est effectué sans accident ni entrave en quatorze jours. Nous sommes à Hong-Kong depuis le 4 mars.

Notre confrère, M. Guimbretière, qui résidait à San-ly, à vingt lieues de Kouy-hien, vient d'arriver aussi, expulsé par le sous-préfet de son arrondissement.

Dieu veuille hâter le retour d'une bonne et solide paix qui nous permette de réparer les désastres occasionnés par la guerre entre la Chine et la France !